

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES



**COLINA ASSURANCES
GABON**

NOTRE METIER

- ✓ Ecouter
- ✓ Innover
- ✓ Assurer

www.groupecolina.com

PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

Exemplaire gratuit, ne peut être vendu

L'ESSENTIEL

BANQUE

« Une santé globalement satisfaisante », selon l'APEC

Fortement encadré par une batterie de textes réglementaires, le secteur bancaire gabonais est néanmoins très bien structuré autour de l'Association professionnelle des établissements de crédits du Gabon (APEC), une structure aux activités et missions aussi diverses que cruciales.

Lire p.11

Santé Financière & Stratégies Gagnantes : la BICIG, une pénétration réussie

Lire p.12

FINANCE ISLAMIQUE

Principes & Fondamentaux... - Lorsque L'Islam encourage l'enrichissement sans profit



L'Islam encourage l'enrichissement des individus. Le profit est légitime. La propriété individuelle est autorisée et protégée, mais elle n'est pas exclusive selon le principe de

lieutenance ou de gérance des biens. La solvabilité des agents économiques, la fluidité et la liquidité sont indispensables au fonctionnement de l'activité économique.

Lire p.14

THOMAS OBAME EYEME :
« Le microcrédit est un outil magique de lutte contre la pauvreté »

S'il est mondialement reconnu qu'elle est un outil efficace de lutte contre la pauvreté, la micro-finance peine à atteindre cet horizon au Gabon, en dépit d'un secteur assez bien fourni. Entretien avec Thomas Obame Eyeme, coordinateur de la cellule nationale de promotion de la micro-finance, qui dresse avec nous un état des lieux du secteur...

Lire p.15

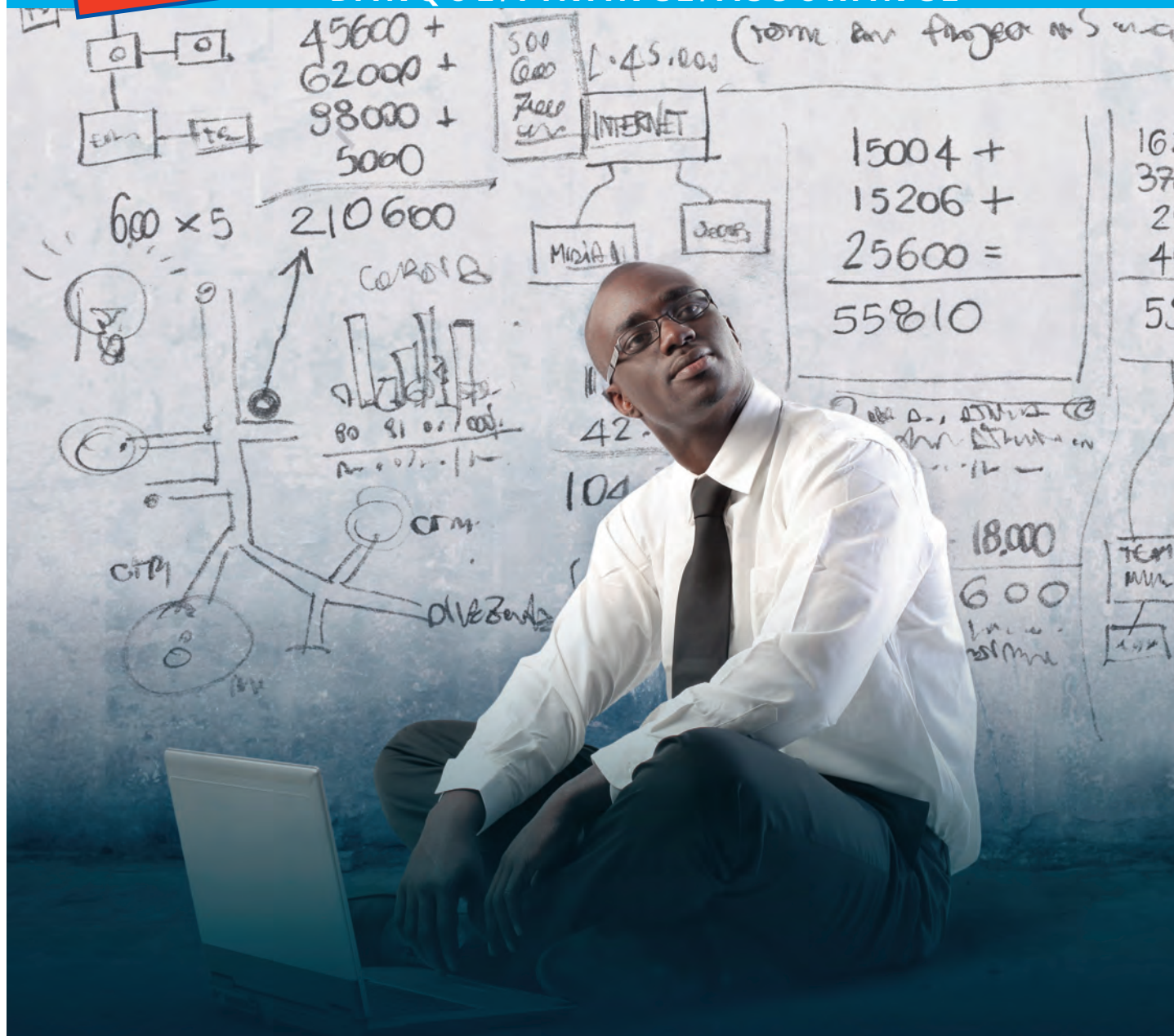
ASSURANCE

Réassurance : SCG-Ré, Gabon en lettres d'or - Belle histoire d'un petit poucet ou chronique d'une percée fracassante.

Lire p. 17

DOSSIER

BANQUE/FINANCE/ASSURANCE



Les vraies valeurs de l'économie gabonaise.

Lire p.9 à 18

Questions A... Luc Oyoubi, ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement durable.

Lire p.10



ASSURANCE

Colina Assurance, Axa Assurance, Solanus Casey Ella, Royal Assurance, les Professionnels s'expriment...

Lire p.18





Compagnie d'Assurances

COLINA ASSURANCES GABON

Vous aussi, bénéficiez de notre expertise en assurance.

Colina Assurances Gabon est une société anonyme au capital de **2 000 000 000 de FCFA**, entièrement libéré.

Elle est présente sur le marché gabonais depuis 2006. Son réseau de distribution comprend un Bureau Direct, des agents généraux et les courtiers installés au Gabon.

Colina Gabon offre une palette complète de garanties d'assurances IARDT mises en œuvre, adaptées et actualisées par des équipes de techniciens spécialisés.

Colina Gabon est une filiale du Groupe Colina dont le pôle assurance, constitué de 14 compagnies, forme un véritable réseau de performances basées sur le savoir-faire.

La Vision du Groupe

Être le Groupe d'assurances panafricain leader sur l'ensemble des marchés émergents, au travers d'une gamme complète de solutions et de produits innovants adaptés à nos clients. Nous nous engageons avec eux tout en leur garantissant sécurité, efficacité et transparence.

Notre Métier

Ecouter
Innover
Assurer

Immeuble Rénovation, av. du Colonel Parant - B.P 6239 Libreville - Gabon
Tél. : +241 76 06 51/53 - Fax : +241 76 06 52 - www.groupecolina.com

Sommaire



Agriculture : Première foire internationale de Libreville	p.4
Technologie : Tout savoir sur le Flashcode	p.7
Mines : Les opportunités du « Gabon minier » présentées à Perth	p.8
Finance : Ernest Tewelyo ou la success story de M. « e-Doley »	p.9
Banque : Les vraies valeurs de l'économie gabonaise	p.10
Thomas Obame Eyeme : « Le micro-crédit est un outil magique de lutte contre la pauvreté »	p.15
Assurance :	
• Un secteur en mutation	p.16
• La révolution gabonaise	p.17
Bourse et marché financier : Le Gabon au 99ème rang mondial	p.18
Vie économique : Partenariat Canal+ Gabon et Vocalcentre un partenariat au cœur du Gabon des services	p.20

Édito

Après une période de léthargie, durant laquelle nous avons commémoré ensemble avec ferveur la 53^e année de l'accession à la souveraineté internationale de notre pays le Gabon, le voilà qui amorce sa rentrée sur les chapeaux de roues : forum national des télécommunications, forum national de l'emploi, foire internationale et assises sur l'agriculture, etc. Autant d'actions et d'événements qui s'inscrivent dans la lignée de ce qui s'est fait tout au long de cette année et qui sont les signes d'une vraie vitalité tant le tempo est soutenu !

Renouer avec le progrès et être ambitieux ! C'est dans cette optique qu'il faut situer l'annonce de l'emprunt obligataire qui a retenu toutes les attentions. En effet, l'Etat gabonais en juillet dernier a lancé une grande mobilisation pour lever 508,7 milliards de francs, dont 240 milliards sur le marché intérieur et 268,7 milliards d'emprunts extérieurs.

Associées à cette opération d'envergure, les banques, sont justement, au centre de notre nouveau numéro, qui fait également la part belle aux compagnies d'assurance. Banque-Assurance est donc notre spécial du mois, une association incontournable. Le duo est à l'économie ce qu'un moteur représente pour un véhicule. Car si les premières sont indispensables pour le financement des projets, les secondes le sont également pour sécuriser les investisseurs engagés à travers ces projets. Ce sont là, les valeurs indispensables à l'essor de l'économie nationale.

Au-delà de ce rôle fondamental, le binôme affiche une santé des plus reluisantes, laissant entrevoir de belles perspectives pour le pays. Le total bilan des banques s'est établi à 2435 milliards de francs CFA en avril 2013, en hausse de 22,6% par rapport à 2012 à la même période ; tandis que le marché des assurances a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires cumulé de 98,8 milliards de francs CFA.

Des chiffres qui confortent la tendance à la hausse amorcée ces 5 dernières années dans ces deux activités. **Hausse** ! C'est aussi ce à quoi s'attend le Gabon ces prochaines années en matière d'investisseurs dans le domaine minier.

Disposant d'un potentiel sous-exploité, le pays multiplie les contacts et pose les fondations de l'émergence du « Gabon minier ». Encore faudrait-il que ces fondations soient solides. C'est justement ce à quoi s'attendent les plus hautes autorités avec l'emprunt obligataire lancé il y a quelques semaines. Mobilisation de fonds qui permettra de financer des investissements structurants du programme intitulé « schéma directeur national d'infrastructures », axe majeur du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) qui a pour objectifs, la réalisation d'infrastructures routières, la modernisation des aéroports, le développement de la capacité énergétique et de télécommunications, entre autres. De belles perspectives pour le secteur des Travaux publics. Bien gouverner les Gabonais, ça commence par bien comprendre leurs priorités. Elles sont comprises, il n'y a plus de doute ! Le ton est donné ! A vos marques, prêts, partez !...

A Bientôt !

Bon vent Stevie !

Stevie Mounombou, journaliste émérite et directeur de publication quitte la rédaction d'Economie Gabon+ ; votre journal préféré. Il a repris sa liberté afin d'aller explorer d'autres horizons. Il fait partie de la première équipe du journal. En professionnel dévoué, il a depuis lors contribué largement à l'essor du titre.

Dans le dernier numéro, il s'est fortement impliqué dans la rédaction du Dossier Spécial les Banques et Assurances au Gabon.

Philippe, Annie-Laure, Estelle, Marielle, Maryse, Dieudonné, Gisèle, Louis Georges, Joséphine, Anna, Hamidou, Didier, Aubin, Racine... Toute l'équipe te dit chaleureusement MERCI ! Pour tes qualités humaines, et pour tout ce que tu as su donner et partager avec chacun, en privé ou dans le cadre du travail.



Blanche MATSANGA : La nouvelle recrue de l'équipe du Journal Economie Gabon+ est une tête bien faite

Le nom de Blanche MATSANGA trônera désormais dans l'Ours d'Economie Gabon+, elle sera notre point focal au Royaume-Uni, nous représentera dans les grandes rencontres et sur les places financières de la City. Elle saura également tendre son micro à tous les opérateurs économiques gabonais et anglais.

Pour rappel, Blanche est titulaire de BBA et MBA en économie, obtenus à Londres, à la suite d'un Bac G3 et d'un diplôme en Commerce international d'un Institut au Togo. Elle a beaucoup voyagé en Europe (France,

Italie, Belgique) et aux USA, « pour découvrir d'autres cultures » a-t-elle confié. À Londres où elle vit, elle assiste l'Ambassadeur du Gabon, dans certaines missions, charge qu'elle prend très à cœur. Et malgré son jeune âge, son expatriation lui a servi dit-elle : « Je suis riche de mon vécu, de mes rencontres et de mes découvertes ... Je reviens avec plaisir au pays pour me ressourcer ». Très croyante, elle fréquente souvent l'Eglise pour forger son moral, elle parle avec un français coloré par l'accent britannique d'Oxford (Université où elle a

passé une année académique entière).

À ses heures libres, elle se consacre à l'histoire de l'art, des masques et du textile africain ; son ambition étant de travailler activement à la valorisation de la culture et des ressources africaines. Passionnée d'écriture, elle vient de terminer un œuvre littéraire dont le titre « L'envers du décor », réserve bien des surprises.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue !



GESTION ET ADMINISTRATION :
Gérant : Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Directeur de la publication : Stevie Mounombou
smounombou@economie-gabon.com

Comité de rédaction : ont participé à la réalisation de ce numéro, Stevie Mounombou, Dieudonné Moanga, Lydie Maroundou, Christian Bignou, Annie-Laure Cordier, Anna Kane, Cheikhouna Bara Falilou.

Correspondant Royaume Uni : Blanche Matsanga
contact@economie-gabon.com

Correcteur / Rewriter : Emmanuel Douho
contact@economie-gabon.com

Responsable Stratégie et Développement : Anna Kane
Tél : +241 07 98 1108
akane@economie-gabon.com

Responsable Multimédia : Annie-Laure Cordier
Tél : +241 04 79 49 05
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution
Libreville et Port Gentil :
Louis Georges Agondjo
contact@economie-gabon.com

Directeur artistique : Thomas Ouedraogo
Infographie & montage : ©Studio Araignée Sarl

Impression : Multipress Gabon 4466/13

Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales :
MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+ Sarl au capital de 85.000.000 FCFA – RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville Gabon
Site Internet : www.economie-gabon.com

Première foire internationale agricole du Gabon

La première foire internationale agricole du Gabon s'est tenue du 21 au 27 octobre 2013 à Libreville. Elle répondait à la volonté des autorités gabonaises de redorer les lettres de noblesse de l'agriculture nationale et de faire de ce secteur l'un des piliers de la diversification de l'économie gabonaise.

Par Stevie Mounombou & Dieudonné Moanga

L'espace du jardin botanique de la capitale a reçu plus de 150 exposants, dont le Maroc et le Rwanda comme invités d'honneur à cette manifestation foraine. Plusieurs dizaines de stands ont trouvé sur place ceux qui accompagnent et soutiennent les agriculteurs. La FAO, évidemment, mais aussi des institutions bancaires et de la micro-finance. C'était l'occasion pour les petites collectivités, les associations et nouveaux producteurs venus en masse de trouver les financements à leurs projets. Le Royaume du Maroc pour son expertise agricole et la République du Rwanda pour les liens d'amitié et de

coopération qui lient le Gabon à ce pays de la région des Grands Lacs, ont été choisis comme invités d'honneur du fait qu'ils sont en pointe dans l'agriculture rurale avec le développement des coopératives. Comme exposants étrangers, on a noté la présence d'autres pays amis tels que le Sénégal, le Burkina Faso ou le Japon.

Lancée par le Premier ministre gabonais, Raymond Ndong Sima, cette première manifestation du genre rentrait dans le cadre rentrait dans le cadre des réformes préconisées par le président de la République depuis son accession à la tête du pays. Notamment transformer le secteur agricole pour favoriser une croissance économique durable et inclusive afin de réduire l'importation (87%) des denrées alimen-



Première foire internationale agricole au Gabon

taires consommées au Gabon. En effet, le Gabon dépense chaque année plus de 250 milliards de FCFA d'importation des produits alimentaires, selon la FAO. Cette foire agricole avait aussi essentiellement pour but de faire la promotion des produits agricoles locaux et de favoriser les contacts aux producteurs gabonais avec leurs homologues de l'extérieur.

Des contrats de performances et d'objectifs ont été signés par le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, du Développement rural et par les six présidents des Conseils d'administration des

agences agricoles gabonaises agréées. Il s'agit de l'Office nationale du développement rural (ONADER), de l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricoles (ACOOPA), de l'Office nationale des laboratoires agricoles (ONALA), de l'Agence nationale de sécurité alimentaire (AGASA), de l'Office de recherches et d'introduction de matériels agricoles (ORIAM) et de l'Institut gabonais au développement (l'IGAD).

Par ailleurs, les exposants ont eu les visites de certains membres du gouvernement à savoir le ministre de la Famille et des Affaires sociales, le ministre de l'Économie et des Finances entre autres. La mauvaise météo n'a pas du tout découragé les nombreux visiteurs qui ont littéralement envahi les stands, particulièrement ceux des produits alimentaires du terroir. La soirée du 27 octobre était réservée à la remise des certificats de participation aux responsables agricoles des neuf provinces du Gabon qui ont animé cette première foire internationale. La palme d'honneur a été attribuée au Maroc et au Rwanda, pour leur expertise dans le domaine agricole. Notons que cette première foire agricole était précédée de la tenue des Assises nationales de l'agriculture desquelles sont sorties des résolutions suivantes : impliquer les agences agricoles dans le processus du cadre alimentaire, les évaluer périodiquement, et surtout augmenter les moyens financiers mis à la disposition des agriculteurs et la tenue de cette foire qui se fera désormais chaque année.

Ces premières Assises nationales de l'agriculture visent à dessiner le nouveau modèle du développement agricole du Gabon. Les pouvoirs publics locaux s'attachent à concilier les multiples atouts dont dispose le pays dans ce secteur pour assurer l'autonomie alimentaire à savoir, plus de 5 millions d'hectares de terres cultivables, des conditions agro-économiques favorables et d'importantes ressources en eau et produits halieutiques. Le modèle marocain en matière agricole, en l'occurrence le Maroc vert, est une réussite. Grâce à ce plan, le Maroc a su lier l'agriculture moderne avec l'agriculture traditionnelle. Le Rwanda, qui ne possède ni pétrole, ni ressources minières, l'agriculture a été toujours la principale activité économique. Elle contribue à 46% de son PIB et représente 80% des exportations. Plus de 90% de la population vit d'une agriculture de subsistance, la plupart des plantations sont de petites unités familiales. Dans les régions rurales du pays, les hommes cherchent des emplois rémunérés et laissent les femmes cultiver les terres familiales. Le Rwanda tend à devenir un élève modèle dans la nouvelle course à la sécurité alimentaire en Afrique.

Journée mondiale de l'alimentation

27 millions de dollars de la FAO pour le Gabon

Selon une source onusienne, l'assistance apportée par la FAO devra aider à obtenir l'augmentation et la diversification de la production agricole au Gabon, ainsi que la sécurité sanitaire. L'on note également que cette somme permettra le renforcement de la résilience aux chocs et aux crises alimentaires. Cet apport vient en soutien à l'engagement politique des autorités gabonaises qui se traduit par des actions concrètes à l'instar des fermes multifonctionnelles en construction dans le pays.

En 2011, le gouvernement gabonais avait annoncé la création de 5 grandes zones agricoles sur l'ensemble du territoire national, destinées à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Le Ministère de l'Agriculture, qui dispose d'un budget de 34 milliards de francs CFA destiné aux investissements, avait à cette époque débloqué 900 millions de francs CFA pour la création d'un fonds de garantie pour les exploitants agricoles. Avec 5,2 millions d'hectares de terres arables, le pays entend se donner les moyens de l'autosuffisance alimentaire par le développement d'une agriculture raisonnée et moderne.

Christian Bignou



8600*

L'INFO SÛRE POUR VOUS RENSEIGNER

*Coût d'un appel local sur un fixe

www.canalplus-afrique.com

CANALSAT
regardons mieux

moovinternational

PROFITEZ de l'international
à partir de 1 Franc la seconde



1F
franc

Rejoignez-nous sur: www.facebook.com/moovgab

Offre valable pour tous les abonnés postpayés et prépayés hors cabines. * Valable jusqu'au 30 novembre 2013 * Zone de 1F/s : USA – Chine – Canada – Inde * Zone de 2F/s : France – Liban – Allemagne – Nigeria – Emirats Arabes Unis. * Zone à partir de 3F/s : Togo – Bénin – Niger – Burkina Faso – Mali – Cameroun – Côte d'Ivoire – Sénégal – Tchad. Offre modifiable sans préavis

www.moov.ga

Service clients : 4443 (payant, coût de l'appel 25F) 4445 (gratuit) – serviceclients@moov.ga

groupe
etisalat

ENERGIE



Les solutions économes Sys e.n.r Gabon

Dictée par le souci de promouvoir la culture de l'économie d'énergie, la société Sys e.n.r Gabon officie avec brio dans la fourniture et la mise en application des systèmes d'autonomie partielle. Découverte !

Confrontés à une explosion en besoins énergétiques, les grands centres urbains du Gabon pourraient et devraient se tourner vers des solutions économes de consommation. C'est justement la formule que propose Sys e.n.r Gabon, spécialisée dans les solutions environnementales économes.

« Notre ambition est d'inculquer aux consommateurs la culture de l'économie d'énergie à travers un panel de solutions adaptées et durables »

« Notre ambition est d'inculquer aux consommateurs la culture de l'économie d'énergie à travers un panel de solutions adaptées et durables », indique Marcel Ogoula Ogari, patron de la société gabonaise créée en 2010.

« Nous disposons d'équipes de projet qui, par leurs compétences techniques et fonctionnelles, élaborent les meilleures solutions à chaque étude et, mettent en place un planning d'actions et de suivi durant toutes les phases du projet », nous a-t-il confié.

Après avoir fait valoir ses compétences dans le domaine de l'eau à ses débuts (stockage, gestion et traitement de l'eau de ville, traitement de l'eau, limitation des interruptions de service d'adduction d'eau en ville, récupérateur d'eau de pluie, hydraulique villageoise, potabilisation de l'eau), Sys e.n.r Gabon a ajouté à ses services la fourniture de systèmes d'économie d'énergie en zone urbaine, notamment à Libreville. Toutefois, son champ d'action couvre aussi les zones rurales délaissées par le réseau électrique traditionnel.

« Nos installations sont garanties pièces et main-d'œuvre pendant trois ans. Nous disposons également d'équipes techniques spécialisées dans le suivi régulier de nos installations ».

« A travers la mise en place de mini-centrales solaires, nous apportons de l'électricité dans ces zones où les besoins principaux sont : l'éclairage, la conservation des vivres et le besoin de s'informer » explique Marcel Ogoula Ogari. Il souligne que cette solution est également disponible dans les centres urbains, pour les particuliers et les entreprises.

Mais en zone urbaine, la société est surtout sollicitée pour ses systèmes

d'autonomie partielle. Sur ce plan, Marcel Ogoula Ogari et ses techniciens recommandent à leurs clients leur solution « pièce confort ». Une pièce entièrement autonome en énergie du reste de la maison, dans le cas d'un ménage. « Cette solution nécessite une installation spécifique d'environ une semaine dans votre domicile. Vous aurez le choix des appareils que vous souhaitez mettre dans la pièce. En cas de coupure de courant, cet espace peut être alimenté en électricité 6 heures durant », affirme Marcel Ogoula Ogari. La société propose également un système d'autonomie ciblée en fonction des appareils, « étant entendu que les principaux besoins en cas de coupure de courant sont l'éclairage, la télévision, le ventilateur ou le split », souligne-t-il.

De plus, poursuit Marcel Ogoula Ogari, « nos installations sont garanties pièces et main-d'œuvre pendant trois ans. Nous disposons également d'équipes techniques spécialisées dans le suivi régulier de nos installations ». La société se présente aujourd'hui non pas comme un « concurrent », mais plutôt un « partenaire » de la SEEG dans la mesure où elle contribue à atténuer les mécontentements adressés à l'endroit de l'opérateur historique.

Conformément à son ambition de promouvoir l'économie d'énergie dans les ménages, la société propose aussi des néons et ampoules LED à basse consommation. Soucieuse de s'adresser à toutes les couches de la population, Sys-enr Gabon commercialise depuis quelques jours des bougies à LED solaires « rechargeables et réutilisables à maintes reprises ». Une belle alternative aux bougies classiques, souvent à l'origine de faits divers dramatiques.

La bougie est pourvue d'un détecteur de luminosité. Elle est équipée d'un panneau photovoltaïque qui lui permet de se recharger le jour, elle s'allume automatiquement dès la nuit tombée et s'éteint à l'arrivée du jour. **Prix de lancement : 5000 F CFA.**



BOUGIE LED SOLAIRE

Description

Temps de charge maxi : 7 à 8 heures
Autonomie avec charge complète : 20 heures environ
Batterie rechargeable fournie (type AAA Ni-Mh 1.2V/800 mAh)
Points forts
- Eclairage et extinction automatique.
- Rechargeable.
Son éclairage change de couleur rapidement suivant un cycle prédéfini.

Caractéristiques Techniques

- Hauteur : 10 cm
- Diamètre : 6,6 cm
- Matière : PVC
- Contenu : une bougie solaire, un photophore pvc.
- Colisage : 10
- Poids Brut / Carton : 1,2 kg
- Poids Brut / Pièce : 0,12 kg



Contacts:
Infoline : +241 04 24 44 10
Email : contactgabon@sysenr.com
Site : www.sysenr.com

CARTE ASTRONOMIQUE AZTÈQUE ... PICASSO DE LA PÉRIODE CUBIQUE?

Tout savoir sur le Flashcode.

Vous avez sans doute déjà remarqué ce petit carré noir et blanc bien mystérieux dans des journaux, publicités, factures, dépliants... En fait, il est un peu partout, visible à la télé, sur les affiches, les emballages de produits alimentaires, dans les annuaires, dans les boutiques. Même dans l'art car de nos jours, les artistes revisitant la période cubique de Picasso, s'en inspirent.

Par Annie-Laure Cordier

Il s'agit du QR (de l'anglais Quick Response) de son nom populaire, le Flashcode. En réalité, c'est un code barre en deux dimensions (2D) et l'ingéniosité, est qu'il vous permet de lire des informations à partir de votre téléphone portable et de les enregistrer. Cette petite trouvaille technologique ouvre une pléiade de possibilités, dont l'accès direct et instantané à une vidéo, une musique, une photo, un site internet, entre autres.

C'est ainsi que de nombreux opérateurs économiques utilisent cette « clé » pour donner à leurs clients, un accès direct à des informations complémentaires sur leurs produits (conseils d'utilisation, promotions, etc.).

À Libreville, de nombreux produits sont déjà estampillés, car les grands fournisseurs ont adopté le flashcode, le marché mondial étant désormais globalisé.

Dans les pays à forte activité touristique des contenus pratiques, des notices historiques, des programmes culturels ou ludiques sont de la même manière, accessibles en temps réel aux détenteurs de Smartphones.



Le pré-requis

Pour les entreprises et institutions qui souhaitent proposer ce service, il faut :

- être présent sur l'internet mobile (avec une navigation adaptée aux téléphones mobiles) ;
- créer son flashcode et le personnaliser avec un générateur de code barre (disponible en ligne) ;



Il est alors possible de :

- le coupler à une multitude d'applications capable de répondre à vos propres besoins : comparateurs de prix, mémorisation de produits à se procurer ou à éviter (contenant des OGM ou réputés allergènes) ;
- effectuer des paiements via téléphone portable ;
- déclencher un appel ;
- ajouter un évènement au calendrier, etc. ;
- mais aussi et surtout, d'enregistrer instantanément une carte de visite, ou des coordonnées dans un répertoire et, ce, par simple scan du flashcode. Cette possibilité restant la plus prisée.

Quelle application installer ?

Un simple téléphone portable équipé d'un appareil photo et d'une application spécifique suffit.

Pour un Smartphone sous Android il existe, par exemple, MobileTag, Lynkee ou Bar Code Scanner, sur un iPhone, QR Reader, et sur un BlackBerry, QR Code Scanner Pro peut être installé.

Vous pouvez aussi télécharger ces applications sur le site du constructeur de votre téléphone (LG, Nokia, Sony, etc.).

L'utilisation de ces applications est simple : une fois installée et paramétrée sur votre téléphone, il suffit de lancer l'application et de prendre en photo le flashcode, l'application le déchiffre et vous transmet son contenu ou vous déclenche l'opération souhaitée.

NOUVELLE ENERGIE POUR LA PLANETE

Power Clouds, une Entreprise de Marketing de réseau dans le secteur des énergies renouvelables.



L'énergie que nous utilisons chaque jour est la cause de changements climatiques, pollution et dommage sur la santé humaine. Cette énergie dépend encore trop du carbone, du pétrole et du gaz naturel et cela est en train de détruire notre planète. Dans les 25 prochaines années la population mondiale atteindra les 9 milliards d'individus, la demande énergétique augmentera de 30 % et avec elle les émissions de CO². Il est donc nécessaire de prévoir un modèle de développement et de production d'énergie basé sur des technologies propres et des sources renouvelables.

Power Clouds a pour objectif principal, la création d'un ensemble de réseau d'installations photovoltaïques formant la centrale d'énergie renouvelable la plus grande de la planète. C'est également un projet

ambitieux et sans limite engendrant des gains pour toutes les personnes qui y prendront part et contribueront à sauvegarder notre planète et protéger ses habitants. Un investissement sûr, dans une technologie innovante, consolidé avec des bénéfices élevés dans des délais courts.

Pour rappel, Power Clouds est classée 8ème mondial, c'est une exclusivité de WOR(l)D, compagnie créée par Fabio GALDI, élu 5^{ème} meilleur manager de compagnie de network marketing en 2012. C'est un génie comme Bil Gates, Steve JOB, Mark Zuckerberg etc.

Au Gabon le réseau est en marche. Ouverture prochaine d'un centre d'information à Libreville.

Pour tout renseignement : contact@economie-gabon.com

INVOLYS

Une filiale en gestation au Gabon

Après un contrat historique de décroché au Gabon en Janvier 2012, le groupe marocain Involys a décidé d'y ouvrir sa première filiale en Afrique subsaharienne. Une première en Afrique subsaharienne. Un projet d'expansion consécutif au recul des valeurs technologiques au Maroc et constituant ainsi une aubaine pour les investisseurs du groupe.

Par Lydie Maroundou

Près de deux ans après avoir décroché le plus gros contrat de son histoire au Gabon, Involys, la société d'ingénierie et de services informatiques marocaine spécialisée dans les logiciels de gestion, a décidé d'ouvrir une succursale dans le pays.

« On envisage en effet d'implanter sur place une structure sur la base d'un investissement propre à Involys, avec un mixte de compétences marocaines et gabonaises », explique Bachir Rachdi, PDG d'Involys. L'aboutissement de ce projet devrait permettre à la société de développer des services de proximité sur le marché gabonais.

« Cela nécessitera un investissement conséquent, mais surtout étalé sur le long terme, et qui devrait progressivement prendre de l'ampleur pour adresser d'autres marchés dans la région », a ajouté le patron de la société.

Ce projet d'expansion survient après le repli des valeurs technologiques au Maroc. Une première en Afrique subsaharienne, la deuxième dans le continent après sa succursale en Tunisie. L'ouverture de cette nouvelle enseigne fait suite au recul des valeurs technologiques au Maroc : une aubaine pour les investisseurs du groupe.

Selon des sources autorisées, la nouvelle structure gabonaise d'Involys devrait être opérationnelle avant la fin de cette année, au plus tard vers début 2014. Elle sera dimensionnée pour accueillir, lors de la phase initiale, une quinzaine de profils en termes de ressources humaines.

Par ailleurs, ce projet d'investissement fait suite à une convention de partenariat signée entre Involys et l'Etat gabonais, en mars dernier, en marge de la visite du roi Mohammed VI à ce pays d'Afrique Centrale. L'objectif est d'accompagner le Gabon dans sa stratégie de modernisation des services de l'Etat, ainsi que des réformes engagées par le pays dans ce secteur.

Cet accord vient solidement renforcer l'offre de la société marocaine sur ce marché, après le projet d'une valeur globale de 5,4 millions d'euros, soit 3,4 milliards de francs CFA, décroché début 2012, avec l'objectif d'accompagner le Gabon dans sa stratégie de modernisation de l'Etat pour atteindre le cap de pays émergent à l'horizon 2025.

Il porte en effet sur la mise en place d'un système d'information qui couvrira la gestion intégrée des budgets, des dépenses et du patrimoine immobilier et mobilier de l'Etat gabonais. La finalisation de l'implémentation de la solution commercialisée à l'Etat gabonais est en cours.

« La solution sera généralisée vers mi-janvier 2014 à une centaine d'utilisateurs », selon les actualisations de Bachir Rachdi. Ce projet coïncide d'ailleurs avec la mise en place d'une toute nouvelle génération de solutions, dont la conception a coûté plusieurs dizaines de millions de dirhams. Il s'agit d'un projet de recherche démarré, il y a deux ou trois ans déjà, et dont l'aboutissement a été

accélééré pour le faire coïncider avec le déploiement de la solution au Gabon.

Créée par Omar Bennani, Bachir Rachdi et Jamal El Ouarzazi, l'aventure d'Involys démarre en France au début des années 80 avec le début de recherche et de développement sur des logiciels dédiés au bâtiment. L'hypothèse de base était comment construire un outil capable de réunir toutes les données d'un projet immobilier et de le modéliser rapidement en 2 et 3D. Sensible au boom technologique sous l'effet de l'Internet et la libéralisation du marché des télécoms dans les années 90, Involys parie sur la R&D pour enrichir technologiquement sa gamme de logiciels dédiés à la gestion active. Après plusieurs levées de fonds auprès d'Upline Technologies, d'ONA, premier groupe privé du Royaume du Maroc ou encore AM Invest Morocco, Involys entre en bourse en 2006. La réussite de cette opération boursière a été accompagnée par une accélération de développement à l'international vers les marchés à fort potentiel de l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient.



Les opportunités du « Gabon minier » présentées à Perth

Le Gabon a récemment pris part à la dernière conférence *Africa Down Under* à Perth, en Australie. Une plateforme qui a permis au pays d'étaler les opportunités d'investissement dans le secteur des mines.

Par Lydie Maroundou

En vue de présenter ses perspectives de développement dans le domaine des mines, le Gabon a pris part, du 28 Août au 2 Septembre dernier, à la conférence *Africa Down Under* à Perth, en Australie. Le plus important congrès minier au monde axé sur la promotion de l'industrie minière de l'Afrique.

Cette 10^{ème} édition a vu la participation de plus de 2000 délégués comprenant les représentants de Gouvernements, les sociétés minières, les organismes de financement, les cabinets d'avocats, les institutions de développement et des ONG. Les participants ont notamment débattu sur la situation globale de l'industrie minière en 2013, marquée notamment par la baisse de la demande chinoise des matières premières, d'une part, et par la volatilité des cours de ces matières, d'autre part. Ces échanges ont également permis de mettre en relief une forte demande pour l'exploration des substances minérales comme le fer, l'or, le manganèse et les terres rares.

Toutefois, en dépit de la volatilité des cours, les participants ont convenu que les perspectives restent favorables pour les acteurs du secteur des mines et métaux qui visent une croissance soutenue par l'accroissement de la production.

Représentant le Gabon à cette conférence, le ministre de l'Industrie et des Mines, Régis Immongault, a ainsi présenté les opportunités d'investissement offertes par le pays dans le cadre de l'exploration et de l'exploitation minière, ainsi que les projets en cours de développement.

« L'objectif était d'intéresser les compagnies australiennes ou tout autre compagnie présente à cette conférence afin qu'elles viennent développer l'énorme potentiel minéral du pays au moyen de l'évaluation des gisements connus de fer et de manganèse autres que ceux de Belinga et de Franceville, d'une part. Et, d'autre part, d'explorer les nombreux indices d'or, de diamant, de terres rares et d'autres matières premières afin de découvrir de nouveaux gisements », a expliqué le ministre Immongault à l'issue de ce conclave.

Ce dernier a notamment présenté les réformes initiées en vue d'améliorer la contribution du secteur minier dans la création de la richesse nationale. « Il s'agit notamment de la révision du cadre législatif et réglementaire en cours, avec le projet du nouveau code minier, la volonté de renforcer la connaissance de notre potentiel minéral, l'objectif de transformer localement nos matières premières et enfin le développement des infra-



structures logistiques », a poursuivi le ministre des Mines.

Cette vision a été déclinée au cours d'une session spéciale initiée en vue de résoudre, en partie, le déficit de notoriété du secteur minier gabonais et de mieux vulgariser son potentiel. A travers la stratégie préconisée par la « Renaissance du secteur minier gabonais », le ministre est longuement revenu sur « l'impérieuse nécessité de transformer sur place les matières premières grâce à la mise en place de pôles industriels et métallurgiques » ; insistant par ailleurs, dans le cadre

de la vision minière de l'Afrique en 2025, « sur les problématiques des infrastructures et de la formation des ressources humaines qui constituent un frein au développement de l'Afrique ».

En marge des travaux de cette conférence, Régis Immongault s'est entretenu avec des responsables de sociétés minières australiennes en activité au Gabon, à l'instar de GENMIN, Equatorial Resources, FER-REX, Oz Brewhing et Waratah ; ou celles désirent acquérir des intérêts dans le secteur minier du pays comme INTIERRA.

Tiger | Electronique
Consulting
Business
Au coeur des nouvelles technologies

NComputing

ENFIN LA SOLUTION !

ÉCONOMISEZ PRÈS DE
SUR VOTRE BUDGET.

90%

Delai de livraison : 48 H

Passez votre commande au +241 01 76 27 80
ou +241 01 72 19 38



www.tiger2k.com

1

Le Logiciel vSpace de Ncomputing crée des sessions indépendantes dans un PC sous Windows ou Linux PC.

2

Le Protocole "NComputing User eXtension Protocol (UXP)" permet un échange multimédia avec l'ordinateurs hôte.

3

Le terminal d'accès NComputing est compact, silencieux, moins cher, consomme moins d'électricité et ne demande aucune maintenance.

PORTRAIT

Ernest Tewelyo ou la *success story* de M. « e-Doley »

Promis à l'avenir dans les métiers des pierres précieuses, Ernest TEWELYO s'est finalement tourné vers les services financiers, le change, le transfert d'argent entre autres. Il travaille en ce moment sur des solutions, en vue de proposer une offre technologique et financière au grand public. En lançant e-Doley Finance en janvier 2012, le jeune entrepreneur entend bousculer la hiérarchie d'un secteur déjà bien fourni au Gabon. Découverte !

Par Stevie Mounombou

« **A**ux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ». Cette citation de Pierre Corneille reflète bien le parcours d'Ernest Tewelyo, jeune trentenaire et patron de la structure e-Doley Finance, officiant dans la finance et le transfert d'argent. Pourtant c'est dans la valorisation des pierres précieuses que ce natif de Libreville aurait dû faire carrière. Un revirement dicté par un concours de circonstances. Passé par l'Italie, la France et les Etats-Unis, l'expert gemmologue revient sur les premiers pas de ce parcours atypique : « Je suis rentré au pays en 2011, suite à l'appel du Président Ali BONGO OMDIMBA qui souhaitait fédérer à son projet, l'ensemble des Gabonais (diaspora y compris). Je suis jeune, je fais partie de la nouvelle génération de managers, il s'agissait donc pour moi, d'apporter ma modeste contribution à l'édifice Gabon. A l'origine, j'ai été formé dans le management des pierres précieuses, mais durant mes études, j'ai effectué des stages dans des entreprises spécialisées dans les services financiers. C'est là, que j'ai découvert, le leader mondial du change et du transfert d'argent. Très longtemps, j'ai étudié ce modèle et bien d'autres, et je me suis rendu compte qu'il y avait matière pour les adapter au Gabon. C'est ainsi qu'en rentrant au pays, mon premier projet fut de créer une entreprise de services financiers spécialisée dans le change, le transfert d'argent. Au début, mon intention était d'étudier le terrain, ensuite repartir poursuivre ma formation à l'étranger pour revenir. A ce moment précis, il s'est passé un évènement qui a bouleversé mes plans ; car je me suis retrouvé à court de moyens, sans le moindre sou pour acheter mon billet de voyage. Je dois mon salut, à ma mère, qui s'est endettée et qui m'a remis un million de francs CFA en devises. Ce geste si grand, si noble, si beau m'a tellement fait de peine que j'ai décidé d'annuler mon voyage, de finaliser mon projet en le montant avec cet argent », indique le manager.

Une démarche qui s'avérera être un combat de longue haleine, qu'Ernest Tewelyo assimile d'ailleurs à une épreuve initiatique voire un parcours de jogging où l'endurance est mise à rude épreuve (il en est fervent adepte). « Une course de fonds et non de vitesse, à l'issue de laquelle il faut pouvoir atteindre le point d'arrivée qu'on s'est fixé en dépit de la difficulté ». Car des difficultés, le jeune entrepreneur en a connu. Mais parce

qu'il a cru en ses idées, il ne s'est jamais découragé. Il rajoute : « C'est ainsi que j'ai commencé les démarches pour la création de mon entreprise, contre vents et marées. Beaucoup de proches et amis m'ont dissuadé de monter cette affaire, ils n'y croyaient pas, me prenant même pour un doux rêveur. Ça ne m'a pas découragé. N'ayant pas encore de bureau, je suis allé squatter celui d'un grand frère et j'y travaillais tous les jours jusqu'à 2 h voire 3 heures du matin, car il fallait tout finaliser.

J'ai donc continué sur cette voie, et les choses se sont enclenchées. J'ai commencé mes activités en janvier 2012, sans aucune aide extérieure. Je suis allé vers les banques, avec des ouvertures bien des fois, également avec des échecs cuisants d'autre part. Mais je n'ai pas baissé les bras, bien au contraire, ça m'a motivé car je considère que la pression anéantit les faibles et élève les forts. Je me suis

**«Ce que je retiens :
votre heure arri-
vée, même les dif-
ficultés participent
à construire votre
succès.»**

battu donc, et par la force de ma volonté, j'ai monté mon affaire pierre par pierre à partir de l'argent que m'avait remis ma mère », raconte-t-il.

Au moment d'évoquer les activités d'e-Doley Finance, il déclare « il y a des hommes que j'apprécie particulièrement, au premier rang, le Président Henri Claude OYIMA. À 29 ans il a monté son projet, l'a porté sur les plus hautes cimes (BGFI Bank est aujourd'hui leader au Gabon et en Afrique Centrale), tous les jeunes entrepreneurs devraient avant tout s'inspirer de sa vision du leadership, de sa personnalité.

A la question du choix de la dénomination de son entreprise, ce passionné de voyages, de rebondir « J'ai toujours été bluffé par la dénomination géniale de la société communication de Fabrice SAWEGNON, ce Togolais, qu'on surnomme le « faiseur de Président ». C'est lui qui m'a inspiré ; car j'ai voulu pour mon entreprise, quelque chose d'original, entre dialecte local et langage financier international, et qui traduirait la notion d'argent, tout en parlant à mon activité.

e-Doley Finance, le « e » du commerce électronique, pour symboliser notre démarche vers les nouvelles technologies de paiement ; « Doley » pour rappel de l'argent en langue myènè ou force dans d'autres langues... le vocable sonne anglais, rappelant que le monde de la « Finance » est sous ordre anglo-saxon.

« Concrètement, e-Doley Finance fait du change manuel et du transfert d'argent. La jeune structure compte une douzaine d'employés et plusieurs collaborateurs, deux agences à Libreville dont une dans la zone aéroportuaire de Libreville à la Sablière, et l'autre en plein cœur du marché Mont-Bouët.

Dans un futur proche, des représentations seront implantées dans un large réseau (capitale et intérieur du Gabon). Quant aux activités, les prestations seront élargies.

En ce moment c'est la phase test ; mais dans les prochains jours, nous ferons des démonstrations de nos solutions, et nos offres seront présentées au public. Concernant les services de change, les procédures recommandées par l'autorité monétaire sont appliquées. C'est-à-dire que le client se présente à l'agence avec une pièce d'identité, et il achète ses devises comme partout ailleurs.

Dans un secteur en pleine mutation, Ernest Tewelyo, mise sur des services innovants pour séduire une clientèle de plus en plus technophile. « L'offre que nous sommes en train de mettre en place est inédite au Gabon. Notre ambition est de faire une percée dans le secteur. Il promet de débarquer avec ce qui se fait de mieux dans les pays développés.

Malgré la présence de plusieurs opérateurs, le patron d'e-Doley Finance continue de travailler avec des opérateurs de renom, et finalise par ailleurs, des contrats de partenariat



prestigieux au Gabon, tout comme à l'international. Ses références sont mondiales, car dit-il, « de nos jours, la réussite ne tient qu'à l'ingéniosité, il faut être avant-gardiste et surtout, s'appuyer sur la technologie. Elle assure un gain de confort et des prix attractifs ».

Son objectif, « participer au développement des nouvelles technologies, une mobilisation encouragée par les plus hautes autorités » et pari qui devrait permettre à Ernest Tewelyo et e-Doley Finance de devenir « la référence et pourquoi pas le leader » dans un secteur à fort taux de valeur ajoutée, en pleine phase de maturation.



Ernest Tewelyo en compagnie de son idole le Président Henri Claude OYIMA

Siège : Bd Georges Rawiri La Sablière
BP : 1643 Libreville Gabon
Tél : + 241 01 44 14 14 - + 241 01 76 26 56
Email: edoleyfinance@outlook.com

www.edoley.com



Les vraies valeurs de l'économie gabonaise

Engagé dans la transformation de son économie à l'horizon 2025, le Gabon ne peut atteindre cet horizon sans l'appui des banques et des assurances. Si les premières sont indispensables pour le financement des projets, les secondes le sont également pour sécuriser les investisseurs engagés à travers ces projets, constituant ainsi des valeurs indispensables à l'essor de l'économie nationale.

Par Stevie Mounombou

Longtemps considérée comme le ventre mou de l'économie mondiale, l'Afrique est devenue, depuis une dizaine d'années, une terre de croissance qui attise les appétits des investisseurs de premier plan. Cette croissance est une chance pour le continent de refaire son retard ou du moins, mettre en place des institutions financières fortes, des entreprises et des industries performantes. Ce défi suppose une réelle diversification de l'économie africaine dans les moindres secteurs d'activités. Cela suppose des usines, industries performantes pour espérer capter les parts de marché à l'international. Pour tenir ce pari, l'Afrique a besoin d'un système financier solide et fiable pour accompagner ce vaste mouvement d'émancipation économique.

Dans cet ordre d'idées, les banques et assurances jouent un rôle primordial. Si les premières sont indispensables pour le financement des projets, les secondes le sont également pour sécuriser les investisseurs engagés à travers ces projets.

Et que dire de l'assurance qui assure la protection des patrimoines et des personnes ? En pleine expansion au Gabon, ce marché a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires cumulé de 98,8 milliards de francs CFA. La majeure partie de ces revenus est tirée de la branche dommages de l'assurance, qui a généré près de 83 milliards de francs CFA. Sur un tout



autre plan, cette activité joue un rôle déterminant dans l'économie nationale, en plus de la protection des patrimoines et des personnes. En fiabilisant les relations commerciales, l'assurance garantit la solvabilité des cocontractants et donne du crédit aux partenaires dans leurs relations économiques créanciers/débiteurs. Elle joue aussi un rôle important d'investisseur de l'économie nationale à travers les assureurs qui recueillent une part importante de l'épargne publique au travers de recueils des cotisations. Ces sommes doivent être placées pour faire face aux futurs engagements. Ainsi, les assureurs canalisent et orientent des flux financiers importants dans les circuits de l'économie nationale et internationale (dans l'immobilier, les actions, les obligations). De ce point de vue, les banques et les assurances constituent de véritables valeurs de l'activité économique.

Dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), le Gabon ambitionne de transformer son économie à l'horizon 2025. Si l'on prend rien que le volet infrastructures, l'Etat est actuellement en quête d'une enveloppe de 508,7 milliards de francs CFA. Il est évident que le Gabon ne peut pas trouver la totalité de ces ressources dans ses fonds propres, il aura donc besoin de s'appuyer sur les banques. On en veut pour preuve l'emprunt obligataire initié par l'Etat gabonais en juillet dernier pour la mobilisation de ces 508,7 milliards de francs dont 240 milliards sur le marché intérieur et 268,7 milliards d'emprunts extérieurs. Dans le même sens, c'est le groupe BGFIBank qui a lancé un emprunt obligataire de 80 milliards de francs CFA en vue d'accompagner davantage le financement des projets structurants initiés dans ses pays d'implantation. Sur ce plan, les banques gabonaises ont augmenté de plus de 12% leurs prêts aux entreprises entre avril 2012 et avril 2013, tandis que les crédits bruts se sont élevés à 1600 milliards de francs CFA.

4 QUESTIONS A...

Luc Oyoubi, ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement durable.



Economie Gabon + : Vous avez présidé, en juillet dernier, la dernière réunion du Conseil national du crédit. Pouvez-vous nous faire un rapide survol de la situation du crédit au Gabon ?

Luc Oyoubi : La situation du crédit fait apparaître un contraste entre l'abondance de la liquidité bancaire et la persistance du sous-financement de l'économie, tandis que le crédit intérieur est en croissance depuis décembre 2008. Il s'est consolidé en glissement annuel de 34,3% à 1228,6 milliards de francs CFA en juin 2013 contre 914,8 milliards en juin 2012. Cette évolution est tirée par l'accroissement des créances sur l'économie (25,8% à 1294,5 milliards de francs CFA en juin 2013), nonobstant la dégradation des créances nettes sur l'Etat (passant de -114,6 milliards de francs CFA en juin 2012 à -65,9 milliards en juin 2013). Par ailleurs, la répartition du crédit intérieur par terme fait ressortir une forte absorption aussi bien des crédits à moyen terme (54,2%) que des crédits à court terme (43%). En revanche, la part des crédits à long terme reste marginale (2,8%), les établissements de crédit ne mobilisant pas de ressources longues. Voilà en quelques mots, la santé du crédit au 31 juillet 2013.

E.G + : Le Fonds monétaire international (FMI) a récemment indiqué que plusieurs banques de la zone CEMAC présentent des faiblesses, qui doivent être corrigées au risque de fragiliser la totalité du secteur. Que propose le Gabon en termes de solutions pour stopper la baisse de croissance à laquelle le secteur fait face depuis quelques mois ?

L.O : Il est important d'indiquer que le secteur bancaire gabonais demeure solide. Nos banques sont solvables, rentables et liquides. Les niveaux des dépôts et des crédits connaissent une croissance soutenue depuis plus de 3 ans. En effet, les dépôts ont augmenté de 43,1%, passant de 1468 milliards de francs CFA en juin 2012 à 2100,4 milliards en juin 2013, soit 43,1%. De même, les crédits ont fortement progressé de 69%, passant de 966,2 milliards de francs CFA en juin 2012 à 1632,5 milliards en juin 2013. Aussi, il faut relever que l'ensemble de nos banques respectent l'essentiel des normes prudentielles définies par la Commission bancaire des Etats de l'Afrique centrale (COBAC). Elles seront bientôt soumises à un suivi plus régulier avec l'installation à Libreville de la COBAC.

E.G + : L'Etat s'est fortement investi dans la professionnalisation de paiement des primes d'assurances à travers la création de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré). Y a-t-il un bilan d'étape concernant les activités de cette nouvelle structure ?

L.O : Le choix de créer la SCG-Ré visait à retenir sur le marché local une partie des primes de réassurances payées par les compagnies. Au vu du résultat de la première année d'exercice, nous pouvons nous réjouir de ce choix.

E.G + : Quelle est la politique du gouvernement en matière de développement du secteur des assurances ?

L.O : La politique du gouvernement pour développer le secteur des assurances vise à lever les contraintes entravant son activité. Ces contraintes sont de deux natures à savoir : les problèmes liés au pouvoir d'achat des populations locales et de leur culture de l'assurance d'une part ; les problèmes liés à la gestion des entreprises, d'autre part. La deuxième contrainte est celle qui implique directement la responsabilité du gouvernement. Aussi, un certain nombre de mesures doivent être prises non seulement pour faire respecter les obligations d'assurance en renforçant les contrôles, mais aussi encourager le maintien sur le marché local.

Entretien réalisé par Stevie Mounombou



**COLINA
ASSURANCES GABON**

NOTRE METIER

- ✓ Ecouter
- ✓ Innover
- ✓ Assurer

Vous aussi, bénéficiez de notre expertise en assurance.

Immeuble Rénovation, av. du Colonel Parant - B.P 6239 Libreville – Gabon
Tél. : +241 01 76 06 51/53 – Fax : +241 01 76 06 52 – www.groupecolina.com

BANQUE

« Une santé globalement satisfaisante », selon l'APEC

Fortement encadré par une batterie de textes réglementaires, le secteur bancaire gabonais est néanmoins très bien structuré autour de l'Association professionnelle des établissements de crédits du Gabon (APEC), une structure aux activités et missions aussi diverses que cruciales. Découverte.

Par Stevie Mounombou & Dieudonné Moanga

Créée en 1965, l'Association professionnelle des établissements de crédit du Gabon (APEC) regroupe les entreprises et établissements inscrits sur les listes des banques et des établissements financiers tenus par le Conseil National du Crédit (CNC) et la Commission bancaire en Afrique centrale (Cobac). Présidé par Claude Ayo-Iguendha, ce gotha de la finance nationale comprend trois sections. La première regroupe les banques commerciales avec BICIG, BGFIBank, CITIBANK, UGB, UBA, ECOBANK, ORABANK et POSTEBANK. La deuxième section englobe, quant à elle, deux banques spécialisées avec la BGD et la BHG. Enfin, la dernière section est composée de trois établissements financiers avec ALIOS FINANCE GABON, FINATRA et BICIG BAIL. L'APEC a notamment pour mission de rendre applicable toutes les règles qui régissent la profession ; de s'intéresser au développement de l'épargne et à la prospérité du commerce et de l'industrie, de présenter toutes suggestions concernant ces intérêts généraux au gouvernement, aux chambres du commerce et à toutes les sociétés particulières ; de solliciter auprès des autorités compétentes, toutes mesures et réformes qui peuvent être utiles à l'épargne, au commerce et l'industrie ; de donner son avis sur les demandes d'inscription sur les listes des banques et établissements financiers ; etc. Au-delà de ces missions, l'APEC prend également part à un certain nombre de rencontres rythmant la finance nationale et sous-régionale.

En 2013, l'APEC a pris une part active à la cinquième réunion de concertation du président de la Cobac avec la profession bancaire et financière, qui s'est tenue le 28 juin dernier à Libreville, et où il était question de promouvoir la solidité et la stabilité du système bancaire de la sous-région. L'association était également au cœur de la Conférence internationale sur le financement des économies de la Cémac, où nombre de recommandations ont été émises, comme le recours pour les Etats, à l'émission des bons du trésor. Dans le calendrier de ses activités, l'APEC a également participé à une réunion sur les critères de convergence en zone CEMAC. Ces assises, ont notamment permis de montrer que le Gabon est de plein pied



dans le « risque 0 » ou « pondération 0 », dans le cadre des prêts des banques à l'Etat. Sur le plan national l'APEC a animé, aux côtés du ministère de l'Economie, du ministère de la Justice et du Conseil national du crédit, plusieurs séances de travail sur la mise en place au Gabon, à partir de Janvier 2014, du Taux effectif global (TEG). Ce dernier mesure le coût total d'un prêt, tous frais inclus. Aux intérêts calculés à partir du taux nominal, s'ajoutent les frais d'assurance et de garantie, et les frais de dossier. Il doit obligatoirement figurer sur les offres de prêt, et doit permettre de comparer plusieurs offres entre elles. Ainsi il a pour objectif de protéger l'emprunteur et lui garantir une transparence des offres sur le marché. De même, il définit le mode de calcul global du coût réel du prêt sur toute la période de remboursement contractuel.

Par ailleurs, les chiffres transmis au secrétariat permanent par les membres de l'APEC font ressortir une santé globalement satisfaisante du secteur bancaire national. Ainsi, le total bilan des banques s'est établi à 2 435 milliards de francs CFA en Avril 2013, en hausse de 22,6% par 2012 à la même période ; tandis que les dépôts collectés se sont établis à 2 130 milliards de francs CFA, en hausse de 29% par rapport à l'année dernière. Entre temps, les crédits bruts se sont élevés à 1 616 milliards de francs CFA. Les établissements financiers, quant à eux, ont généré 148 milliards de francs CFA de créances brutes, soit 10% du montant des banques ; alors que les créances en souffrance ont baissé de 29 milliards au deuxième

trimestre 2013. Au 31 Juillet 2013, les crédits aux entreprises ont augmenté de 12,53% par rapport à Décembre 2012, tandis que leurs dépôts sont restés stables sur la même période, à 1 007 milliards de francs CFA. Si les crédits et dépôts des particuliers ont respectivement progressé de 5 et 15%, les créances de l'Etat, quant à elles, ont baissé de 20% sur cette période, du fait de l'efficacité d'un nou-

veau mécanisme de financement avec l'émission de bons de trésor. Ces chiffres mettent également en évidence le leadership de BGFIBank, qui totalise à lui seul 49% des dépôts, suivi notamment de BICIG (17%) et UGB (14%). Ce trio représente ainsi 80% du marché des banques. Au 31 Juillet 2013, le Gabon comptait 275 760 comptes ouverts.



la vie.
la joie.
Alios

Bien plus qu'un financier,
nous sommes un conseiller
et un partenaire fiable qui
vous accompagne dans la
réalisation de vos projets.

ALIOS
FINANCE
GABON

www.aliosfinance.ga

Plus proche pour aller plus loin



SANTÉ FINANCIÈRE ET STRATÉGIES GAGNANTES

La BICIG, une pénétration réussie

Economie Gabon+ : Sur la santé financière des banques

A l'image des principaux indicateurs de croissance de l'économie gabonaise, l'évolution des dépôts suit une courbe ascendante : ils ont progressé de 23,7% entre 2011 et 2012, pour s'établir à 2 235,7 Milliards en fin décembre 2012. D'un autre côté, la demande de crédit tirée par les besoins de financement que suscitent les projets infrastructurels et industriels à caractère public et également privé, a occasionné un taux de croissance record (+34%) des encours de crédit qui affichent 1462 M à fin décembre 2012.

Les excédents de trésorerie se sont consolidés : la liquidité de la place ressortait à 823 milliards contre 753 milliards l'an dernier. Dans ce contexte, la Banque centrale a resserré sa politique monétaire en réduisant à nouveau les taux de placement des banques. Par ailleurs, sous l'effet d'une recrudescence de la concurrence, la tendance à la baisse des marges d'intermédiation s'est poursuivie. Toutefois, sur le plan de la santé financière, et selon les évaluations de l'organe de régulation, dans l'ensemble, le système bancaire gabonais présente une situation satisfaisante.

Economie Gabon+ : Du taux de bancarisation et du soutien aux PME

Le Gabon présente un taux de bancarisation de 16% pour une moyenne inférieure à 10% pour la zone CEMAC. La BICIG a pris une part prépondérante dans les tenants de cette situation grâce à son réseau d'agences qui présente la couverture nationale la plus large, et à une part de marché du parc de comptes de 40%.

Depuis 2009, la BICIG s'est engagée dans une stratégie de renforcement de sa proximité par le canal de nouvelles agences dans Libreville. Par ailleurs, dans les localités hors du périmètre de ses agences, elle a noué des partenariats permettant aux porteurs de cartes bancaires Visa d'effectuer des opérations de retrait auprès de commerçants par le moyen de terminaux de paiement électronique. A travers ce service dénommé « **BICIG Cash** », la BICIG est désormais présente à Bitam, Boué, Fougamou, Koulamoutou, Lastourville, Lébamba, Leconi, Makokou, Mayumba, Mitzic, Ndjolé, Ngouni, Oyem et Tchibanga, en somme dans toutes les provinces du pays.

Elle poursuit son effort de bancarisation en proposant aux particuliers comme aux entreprises un porte-monnaie électronique via téléphone portable.

Cette solution innovante et multi-opérateur permet aux souscripteurs d'effectuer, en composant un numéro court *838#, les opérations ci-après : dépôt, retrait, consultation de solde, transferts et paiement chez les commerçants outre la recharge à distance d'unités de téléphone.

Lancé fin 2012, « Bici Mobile » compte déjà plus de 20000 souscripteurs dont les 2/3 ne disposaient pas de comptes bancaires.

Notre volonté d'accompagnement des PME s'est traduite par la création du centre d'affaires professionnelles d'Oloumi et d'un segment PME dans notre Centre d'Affaires Entreprises du Centre ville. Toutefois, il faut souligner que notre capacité d'action reste bridée par un déficit d'information sur l'activité de ces agents économiques, une faiblesse des fonds propres outre une mauvaise appréhension de la culture bancaire.

Notre stratégie sur ce marché très concurrentiel. Le développement des acteurs dans le secteur bancaire gabonais et la surliquidité du marché ont exacerbé la concurrence et tiré vers le bas les taux d'intérêt. Nous avons réagi à cette contrainte par une politique de diversification de notre portefeuille clients et l'élargissement de notre offre à l'exemple de Bici Mobile.

Economie Gabon+ : « Acteur » parmi les incontournables de la finance au Gabon, quelles sont vos perspectives de

développement et stratégies pour rester figure de proue ?

Il faut d'abord considérer l'information préliminaire nous concernant. Bici-Bail Gabon est une Société Anonyme au Capital de 1.500.000.000 F.CFA, en activité sur le marché gabonais en tant qu'établissement Financier agréé par la COBAC depuis le 16/06/1998 et est filiale de la BICIG (99% du capital social). Nos perspectives de développement pour les années à venir sont « Prometteuses ». Bici-Bail Gabon s'ouvre à de nouvelles possibilités en solutions de financement anticrise idéales pour tous les consommateurs, concernant les biens d'investissement de toute nature à travers les variantes originales qu'offre le financement locatif, et principalement : Le leasing mobilier – le leasing professionnel – la location avec option d'achat - la location-vente - le lease-back - la location simple - le crédit-bail immobilier - le lease-back immobilier.

- Dans le domaine de la location des biens personnels et domestiques (micro-leasing, micro location - vente, micro-lease-back) ;
- Dans le domaine de l'automobile classique et personnalisée (les véhicules personnels, utilitaires, d'exploitation commerciale, légers ou industriels, flotte de véhicules...) ;
- Dans le domaine des biens d'équipement : machines de toutes sortes à usage personnel ou professionnel, matériels bureautiques, matériels informatiques, matériels professionnels, matériels outillage, l'électroménager, matériel dentaire, matériel en imagerie médicale, vidéosurveillance ;
- Dans le domaine du nautisme (navigation de plaisance, jet-ski, ...) ;
- Dans le domaine des motocycles de dernière génération (solution pour contourner les embouteillages urbains) ;
- Dans le domaine de la téléphonie et modules de communication internet: téléphones mobiles de luxe, modem internet, smartboard, etc.
- Dans le domaine de l'immobilier : les biens immobiliers à usage professionnel, citées pour le personnel d'entreprises...

Aucun statut particulier n'est requis pour recourir au financement locatif. Cette formule simple et rapide du financement à 100 % du prix d'acquisition du bien choisi par le consommateur intéresse tous les opérateurs du marché national : les particuliers, les entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, PME-PMI, professions libérales, entreprises parapubliques, administrations, collectivités locales, etc. Ce déploiement ambitieux s'inscrit dans un programme de développement extrêmement dynamique, incluant la participation active des points d'accueil leasing dans toutes les agences BICIG du Gabon, la mobilisation affairée des vendeurs indépendants et la signature de nouveaux partenariats avec les fournisseurs agréés des biens d'équipements précités.

L'avenir d'une croissance marquée passe à terme par le développement de cette activité dans les pays amis de la zone CEMAC, qui offrent un marché plus étendu, commercialement et rentablement exploitable.

Economie Gabon+ : Quelles stratégies gagnantes pour rester bon challenger dans votre segment de crédit-bailleur ?

Elles se résument en quatre actions conjointes importantes pour s'étendre durablement :

- Innover dans les financements locatifs adaptés au marché local, afin de répondre aux besoins variés et évolutifs des consommateurs ;
- Offrir une promptitude remarquable dans le délai d'octroi des financements des biens sollicités par la clientèle éligible ;

- Appliquer une tarification performante, par des prix locatifs attrayants sur les financements proposés à la population nationale ;
- Témoigner d'un service clients de qualité en permanence.

Economie Gabon+ : Vous attendez-vous à accueillir de nouveaux acteurs dans les années à venir ?

Les financements locatifs s'inscrivent en pôle d'activité financière d'avenir. Il est possible que les banques africaines implantées sur le marché national, s'intéressent à ces produits financiers pour étendre leur palette « offre commerciale » à la clientèle - (Ecobank, Attijariwafa (UGB), Ora-bank).

De même, la Banque Gabonaise de Développe-

ment, pourrait devenir un acteur dans ce domaine comme c'est le cas de banques de développement dans d'autres pays.

En conséquence, l'entrée de nouveaux établissements financiers dans ce segment particulier des crédits n'est pas exclue, en dépit que le marché national soit qualifié d'étroit, une marge de manœuvre existe.

Economie Gabon+ : Quels conseils leur donneriez-vous ?

Etre respectueux des normes et règlements qui régissent la profession.

Apporter une « valeur ajoutée » ou « une plus valeur » commerciale par rapport aux établissements financiers exerçant actuellement dans le domaine, afin de réaliser une pénétration réussie sur le marché.

Un « Précis » by Ernst & Young

Emmené par Nicolas Chevrin, les experts du cabinet Ernst & Young ont présenté, le 11 octobre à Libreville, le « Précis fiscal » du Gabon. Un recueil de 240 pages, édition bilingue, anglais et français, entièrement consacré à la fiscalité du pays.

À la faveur d'une cérémonie organisée le 11 Octobre à Libreville, les experts du cabinet Ernst & Young, spécialisé en Audit, Conseil en transactions, Fiscalité et droit, ont présenté un ouvrage de leur production : le « Précis fiscal » du Gabon. Une centaine de chefs d'entreprises et des personnalités de premier plan du monde des affaires au Gabon, ont pris part à la présentation de ce document, mis en avant par Nicolas Chevrin, conseil fiscal agréé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Publié aux Editions FFA par un pool d'avocats, juristes, fiscalistes, conseillers juridiques et fiscaux, le Précis fiscal du Gabon est un vademecum qui réunit divers documents, résumant les principaux points d'une argumentation ou d'une théorie concernant le régime fiscal au Gabon, pays où un nouveau code général des impôts a été promulgué et publié en 2009 puis actualisé par les lois de finance successives.

A cet effet, il « aménage de façon plus rationnelle et moderne, le régime fiscal antérieur tout en respectant la réglementation fiscale harmonisée au sein de la Cémac », a-t-on relevé dans la préface de l'ouvrage qui précise : « Le Précis de fiscalité gabonaise, édition 2013, expose de manière non exhaustive le développement de l'ensemble du régime fiscal gabonais. Outre les nouveautés introduites par les lois de finance 2012 et 2013, l'innovation majeure de la présente édition est d'être présentée à la fois en français et en anglais permettant ainsi une meilleure information des investisseurs étrangers désireux d'implanter leurs activités au Gabon », souligne la note introductive.

« Les développements et explications contenus dans cet ouvrage correspondent

à une interprétation du texte légal proprement dit, de la doctrine administrative et de la pratique dont les rédacteurs ont eu connaissance », a indiqué Nicolas Chevrin, qui a égrené les principales nouveautés contenues dans le Précis fiscal. Il s'agit notamment de la modification du calendrier de paiement des acomptes pour les contribuables relevant du régime simplifié d'imposition et du régime réel d'imposition ; la limitation à 10% de la déductibilité des frais de siège ; la

baisse du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés ; l'institution d'un régime fiscal de faveur pour l'industrie du ciment ; l'exonération de l'IRPP dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers, les intérêts de comptes d'épargne logement et les intérêts des comptes d'épargne pour les placements ne dépassant pas 10 millions de francs CFA ; la réduction du régime fiscal simplifié ; l'exonération de

TVA pour les ventes de gaz butane ; la création d'une nouvelle zone économique à régime privilégié (la zone de Mandji) ; le transfert à venir de certaines compétences de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS).

L'ouvrage est également augmenté d'une annexe portant sur les « Taux d'amortissement linéaires » qui permet ainsi de se faire une idée claire sur la pratique, au Gabon, du calcul constant de l'usure de certains biens concernant les constructions, le matériel et outillage, le matériel mobile, celui de transport, le mobilier agencement et installations, le matériel électronique et informatique, le matériel et mobilier de logement.

Le « Précis fiscal » du Gabon est directement disponible en librairie ou auprès d'Ernst & Young.

Dieudonné Moanga





ASSURANCE ISLAMIQUE

Un marché à conquérir pour l'Afrique

Avec un chiffre d'affaires estimé à 25 milliards de dollars d'ici 2015, le marché de l'assurance islamique affiche de belles perspectives. Retour sur ce concept d'assurance qui fait son trou en Afrique.

Boosté par les pétrodollars, le marché de l'assurance islamique, dite Takaful, conforme à la charia, connaît une très forte croissance et des perspectives florissantes. Selon le cabinet international, Ernst & Young prévoit que la taille du marché des assurances islamiques atteindra 25 milliards de dollars d'ici l'an 2015 avec 49% des primes collectées dans les pays du Golfe.

Mais qu'est-ce que l'assurance islamique ?

Le Takaful est un concept islamique d'assurance, basé sur les mou'amalat islamiques (transactions bancaires), respectant les normes et règles de la loi islamique. Ce concept a été pratiqué sous différentes formes depuis plus de 1400 ans. Il provient du mot arabe Kafala, qui signifie « se garantir l'un l'autre » ou « garantie conjointe ». En principe, le système de Takaful est basé sur la coopération mutuelle, la responsabilité, l'assurance, la protection et l'assistance entre des groupes ou des participants. C'est une forme d'assurance mutuelle.

L'assurance islamique est basée, non pas sur « l'achat » de polices d'assurance, mais sur le principe de la « donation » effectuée par des participants dans un « Fonds de Takaful ». Ce dernier sert à indemniser ses membres lorsqu'ils sont frappés de sinistres. L'incertitude persiste, mais la Charia islamique accepte l'incertitude lorsqu'il s'agit de donation, même si celle-ci est conditionnée. Par son principe, le Takaful fonctionne ainsi tout comme l'assurance mutualiste. Par ailleurs, le Fonds de Takaful qui appartient à ses partici-

Les primes collectées sont concentrées principalement au Moyen Orient, Malaisie et en Afrique du Nord

- Arabie Saoudite 3,9 milliards de dollars,
- Malaisie 1,2 milliards de dollars,
- Emirats Arabes Unis 640 millions de dollars,
- Soudan 340 millions de dollars,
- Indonésie 252 millions de dollars,
- Qatar 136 millions de dollars,
- Koweït 127 millions de dollars.

pants est géré par une entreprise commerciale appelée « Opérateur Takaful », indépendant du point de vue capitalistique du fonds en question et contrôlé par un « Comité de Charia » indépendant ; qui veille au respect de la Charia dans tout le procédé de l'assurance et notamment en ce qui concerne l'investissement des donations dans des actifs éligibles tels que les Sukuks ou obligations islamiques et autres titres et actifs licites.

Les produits d'assurance islamique, sont pratiquement les mêmes que ceux de l'assurance conventionnelle, même si les clauses de certains contrats posent parfois problème, du point de vue de la Charia. Par exemple lors d'un accident de véhicule où le conducteur est en état d'ébriété, également en cas de suicide.

Le concept continue de se développer considérablement en Afrique, nouveau marché de la finance islamique. En effet, après la Chine, la finance islamique s'intéresse désormais au continent africain, aux pays du Maghreb, à l'Égypte et, à l'Afrique du Sud en passant par les États de l'ex-empire colonial français.

Le marché Takaful en chiffres

- 12 milliards de dollars en 2011, de chiffre d'affaires
- 1% du marché mondial de l'assurance
- 20% de la population mondiale (client potentiel)
- + De 20% de croissance annuelle.

Croissance+ : Les États africains vers la finance islamique

L'agence de notation Standard & Poor's (S & P), qui le considère comme un marché traditionnel, s'y intéresse de très près et vient d'ailleurs, d'y consacrer une étude portant sur : Les États africains vont-ils se tourner vers la finance islamique pour financer leur croissance ? Une question loin d'être anodine, au vu des nombreux avantages « offerts » par la finance islamique.

ASSINCO S.A.
Un savoir-faire reconnu pour :

- La Responsabilité civile
- L'assurance individuelle contre les accidents corporels
- L'assurance Crédit
- L'assurance Transport
- L'assurance Protection santé
- L'assurance Automobile
- L'assurance Multirisque habitation
- L'assurance Multirisque professionnelle et commerciale
- Le pack voyage

Les ASSINCO S.A. sont une société de droit gabonais créée en 1997 par la reprise du portefeuille d'une société française dénommée CAMAT.

Agréée depuis 1997 pour pratiquer les branches 1 à 18 (Incendie, Accident, Risques divers et Transport) du code des Assurances CIMA et en 2008 pour pratiquer les branches 14 et 15 (crédit, caution) car force est de constater que la compagnie ASSINCO S.A est le pionnier de l'Assurance crédit au Gabon (Garantie contre les risques d'impayés).

ASSINCO S.A. présente un taux de croissance global à 2 chiffres (+24% de son chiffre d'affaires) entre 2011 et 2012, ce qui lui permet d'atteindre les objectifs définis en 2012 (+5% initialement prévus).

Après 16 années d'existence, au 31/12/2012 la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 12,551 milliards de FCFA. Elle affiche un résultat net de 1,209 milliards de F CFA. La rentabilité sur fonds propres est de 28,53%.

Depuis son appartenance au groupe BGFIBANK en 2011, la compagnie d'assurance ASSINCO S.A. ambitionne de développer des synergies avec les autres filiales du groupe BGFIBANK.

ASSINCO S.A est un Assureur de proximité qui s'engage au quotidien à construire une relation durable et de confiance avec ses clients.

Le risque maîtrisé, l'avenir assuré.

Contacts :

Tél : +241 01 72 19 25 ./ +241 06 40 04 50

Mail : melina.ondo@assinco-sa.com

Site web : www.assinco-sa.com



FINANCE ISLAMIQUE... PRINCIPES & FONDAMENTAUX...

Lorsque L'Islam encourage l'enrichissement sans profit

L'Islam encourage l'enrichissement des individus. Le profit est légitime. La propriété individuelle est autorisée et protégée, mais elle n'est pas exclusive selon le principe de lieutenance ou de gérance des biens. La solvabilité des agents économiques, la fluidité et la liquidité sont indispensables au fonctionnement de l'activité économique.

Par Stevie Mounombou & Dieudonné Moanga

L'année 2007 a connu une grande crise sur le plan économique et financier due aux « subprimes ¹ », système pratiqué couramment par des banques occidentales, particulièrement aux Etats-Unis et dans certaines banques européennes.

Pour l'Afrique cette crise a eu pour conséquence la chute de croissance de 6% à 3,1% en 2009. Par exemple le taux moyen de croissance sur le Continent estimé à 4.9% s'est retrouvé à 3.7% en 2011. Selon le Président de la Banque Africaine de Développement, les défis financiers restent toujours importants. Il faut trouver, pas moins de 300 milliards de dollars supplémentaires par an pour mener au mieux les programmes de développement de l'Afrique.

Ce qui représente un pari considérable compte tenu du contexte financier caractérisé par le niveau relativement faible de l'épargne intérieure qui était déjà en 2010 à 16%. Il faudra aussi compter avec le risque de contraction, voire de réduction de l'Aide Publique au Développement tributaire principalement des pays donateurs traditionnels, théâtres de cette crise et qui l'ont subi directement. Il faut donc aller vers de nouveaux outils pour mobiliser les ressources pour favoriser l'accès des couches vulnérables à l'accès au crédit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

La Finance Islamique paracet : des crises financières systémiques ?

Le FMI a donné quelques pistes de sortie en reconnaissant lors de l'ouverture du G20 en 2008 déjà, que la « *finance conventionnelle doit s'inspirer des principes de la finance islamique pour limiter les risques systémiques et les crises financières violentes qu'ont connus les Etats-Unis et l'Europe* ».

La Finance Islamique doublée par une croissance de plus de 15 à 20% par an au cours de ces dernières années a fait valoir en 2010, les estimations de ses avoirs, à 1000 milliards USD. Seuls 25% d'actifs sont investis, dégageant ainsi un potentiel de 750 milliards de dollars liquide prêts à être investis.

Cette émulation suscitée par la branche bancaire islamique auprès de divers acteurs économiques et financiers a favorisé l'intégration de la finance islamique dans l'économie mondiale sous plusieurs formes :

- L'ouverture de Guichets islamiques aux produits financiers dans certaines banques occidentales telles que Citybank, BNP, BNP PARIS BAS, USB, HSBC
- Les émissions des Obligations islamiques dans les grandes places financières de Londres, de Kuala-Lumpur, Hong-Kong ou Singapour.

- La Finance Islamique fait partie intégrante de la théorie économique islamique construite, et formule expressément des principes fixés par le Droit et la Jurisprudence islamiques. Ses origines remontent au VII^{ème} siècle avec l'avènement de l'Islam.

La première banque islamique naît en Egypte, en 1963. Son impulsion se poursuit avec la création de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) en 1970, suivie de la création de la Banque Islamique de Développement (BID) ; avec des capitaux exclusivement des pays membres de l'OCI. Deux facteurs principaux concourent à l'essor de la finance islamique : l'excès de liquidité des pays du Golfe Persique, les revenus des pays émergents d'Asie du Sud-Est, la Malaisie et le rapatriement des excès de liquidité des pays du GCC (Gulf Cooperation Council), après les événements du 11 Septembre 2001 et le recentrage de leurs investissements au sein des économies domestiques.

Les principaux acteurs de la Finance Islamique :

Les principaux acteurs de la Finance Islamique sont les Banques. Elles sont de deux catégories :

- 1° Les banques de détail assurent la fonction traditionnelle d'intermédiation, banques d'investissement ;
- 2° Les Banques de gros qui collectent les excédents de liquidité des banques de détail ; afin de les investir dans des projets.

- Des Organisations internationales créées pour la plupart sous l'égide de l'OCI, notamment comme la Banque Islamique de Développement ;
- Des Organismes supranationaux d'harmonisation et de régulation ;
- Des organismes de développement et de promotion comme : l'Association Internationale des Banques Islamiques (AIBI) ;
- Les Fonds d'investissements Conventionnels qui ont pour objet de regrouper des investisseurs, préserver le Capital, optimiser le rendement des capitaux ;
- Les Sociétés d'assurance.

Les principes de la Finance Islamique :

La Finance Islamique interdit formellement le concept d'intérêt et d'usure et tout supplément perçu en sus du principal, sans service ou travail rendu ; il y va des augmentations des prix en contrepartie d'un ajournement de paiement, des surplus ajoutés lors des opérations commerciales d'achat-vente de biens qui font partie des fameuses « subprimes ».

Avec l'appui de Cheikhouna Bara Fallou Expert en Finance islamique, Certified Charia Adviser (CSAA) Diplômé de BIBF Institut Bahreïnien des Etudes Financières et Bancaires.

Flore Martine Ngingone Obame, Directeur général de GAMIFI SA

Entretien réalisé par Stevie Mounombou

« Notre activité principale s'inscrit à long terme dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au Gabon »

Créé en 2003, l'Etablissement de micro-finance (EMF) GAMIFI SA entend être un acteur national majeur d'un secteur en plein développement disposant d'atouts forts et permettant le renforcement et le professionnalisme de la micro-finance gabonaise. Entretien avec son directeur général, Flore Martine Ngingone Obame.

Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

GAMIFI est un Etablissement de micro-finance (EMF) créé avec le soutien technique de Planet Finance Advisory Services et dont les activités ont démarré en 2009. Notre activité principale s'inscrit à long terme dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au Gabon en facilitant l'accès aux services financiers de qualité aux micro-entrepreneurs selon les meilleures pratiques de l'industrie de micro-finance. A ce titre, nous sommes un EMF de catégorie 2 sous forme de Société Anonyme qui offre des crédits individuels dont les montants 50 000 à 2 millions de francs CFA, pour une durée de remboursement comprise entre 3 et 24 mois. Nous proposons également deux formules d'épargne qui sont à la disposition des clients : un compte de dépôt à vue pour faciliter leurs opérations et transactions courantes et à partir de la deuxième année, un compte de dépôt à terme rémunéré qui permet de tirer profit des ressources excédentaires. GAMIFI a un réseau de 2 agences dont une abritant le siège social à Libreville.

Parlez-nous de la santé de votre structure...

Au 31 décembre 2012, en dépit d'une baisse significative de 19% du nombre d'emprunteurs d'actifs, nous affichions un encours de crédit de 1,01 milliard de francs CFA, en hausse de 13%

par rapport à 2011. Dans le même sens, le montant moyen de crédit accordé par client en 2012 a été de 1,652 milliards de francs CFA contre, en progression de 42% par rapport à 2011. Au total, la GAMIFI a décaissé en 2012, 1 035 crédits pour plus de 1,7 milliards de francs CFA. En 2012 nous totalisons 2891 épargnants, soit une augmentation de 29% par rapport à l'année d'avant. Ils totalisent un encours de dépôt à vue (dettes rattachées comprises) de 281,7 millions de francs CFA, en hausse de 123%. L'encours d'épargne à terme a connu une évolution de 60% qui s'élève à 281,7 millions de francs CFA.

Quelles sont les modalités d'accès à un prêt chez GAMIFI ?

GAMIFI a adopté la méthodologie du crédit individuel qui consiste à s'appuyer sur une analyse économique détaillée des clients et de leurs « cash-flow » afin d'évaluer leur capacité de paiement et d'adapter au mieux les échéances de remboursement et le montant du crédit. Cette méthodologie est essentiellement fondée sur la réalité du terrain : la prospection des clients s'effectue sur les zones regroupant plusieurs commerçants, et ensuite l'étude des dossiers se fait sur les lieux d'activité et enfin l'évaluation des biens personnels et des charges domestiques a lieu au domicile des demandeurs et cautions si nécessaire. Le processus d'octroi de crédit comporte 5 étapes. La première est la Promotion, où les agents de crédits font une promotion sur le terrain pour présenter l'offre de GAMIFI aux clients potentiels. Vient ensuite l'Evaluation : pour les clients intéressés, l'agent de crédit réalise une évaluation complète de la capacité de remboursement du client.

Après cette étape, nous avons la Décision. Ici, les comités de crédit valident l'octroi du crédit, le montant et la mensualité après que l'agent de crédit ait défini l'utilisation du crédit, le type de micro-entreprise, l'environnement familial, l'analyse des indicateurs financiers et les garanties proposées. Cette étape précède celle du Contrat & Déboursement où, une fois le crédit approuvé, les clients se présentent dans les agences de GAMIFI dont ils dé-

pendent pour signer leur contrat de crédit et recevoir le montant du crédit au niveau des guichets des agences, en espèces ou par chèque selon les montants. Nous passons ensuite à l'étape du Suivi et Supervision. Une fois le crédit déboursé, un suivi régulier est réalisé sur le terrain par l'agent de crédit en charge de son client. Vient enfin le Remboursement, qui se fait sur une base mensuelle et qui est effectuée au niveau des agences. Par ailleurs, en cas de retard, nous mettons en oeuvre des procédures spécifiques de suivi clients effectuées par les agents de crédit sur le terrain. Après le remboursement intégral du micro-crédit, le client peut obtenir un renouvellement du prêt d'un montant plus élevé et avec un taux d'intérêt préférentiel dégressif. Actuellement, nous ne travaillons qu'avec un seul type de clients à savoir les micro-entrepreneurs.

Que préconisez-vous pour l'émancipation de la micro-finance au Gabon ?

Le secteur de la micro-finance se compose de 10 établissements agréés par la Commission bancaire des Etats de l'Afrique centrale (COBAC). La réglementation Cobac impose l'existence d'une association professionnelle des Etablissements de micro-finance (EMF). Au Gabon, cette association existe et dirigée par madame Ndjaye Cécilia, responsable d'un établissement de micro-finance de 1ère catégorie. Il s'agit d'un secteur d'activités jeune au Gabon et donc peu connu du grand public, qui l'assimile très vite aux banques, et qui a du mal à intégrer les modes de fonctionnement de ce secteur, c'est-à-dire, le financement à court terme d'activités génératrices de revenus. Toutefois, le secteur se structure et progressivement acquiert ses lettres de noblesse. Toutefois, le gouvernement a le devoir d'encadrer le secteur de la micro-finance. Et comme cela se passe dans d'autre pays, il revient aux autorités de mettre en place une stratégie de développement de la micro-finance par l'organisation de formations pour confirmer les standards ou encore par le contrôle de cette activité en imposant le respect strict des règles.

THOMAS OBAME EYEME, COORDINATEUR DE LA CELLULE NATIONALE DE PROMOTION DE LA MICRO-FINANCE

« Le micro-crédit est un outil magique de lutte contre la pauvreté »

S'il est mondialement reconnu qu'elle est un outil efficace de lutte contre la pauvreté, la micro-finance peine à atteindre cet horizon au Gabon, en dépit d'un secteur assez bien fourni. Entretien avec Thomas Obame Eyeme, coordinateur de la cellule nationale de promotion de la micro-finance, qui dresse avec nous un état des lieux du secteur. Des efforts du gouvernement en vue de vulgariser cette activité au manque de culture des populations, en passant par l'accès au micro-crédit, l'expert en micro-finance n'élude aucun point.

Par Stevie Mounombou

Pouvez-vous dresser un état des lieux de la micro-finance au Gabon ?

« La micro-finance au Gabon date des années 1992 avec la création des associations de services financiers, à travers un projet du gouvernement en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA). Depuis cette date, plusieurs de ces associations n'ont pas pu pérenniser leurs activités pour plusieurs raisons, dont la principale est le manque de préparation des populations à la base. Et jusqu'en 2001, date de la première enquête de la Commission bancaire d'Afrique centrale (COBAC) visant à identifier et recenser les établissements de micro-finance au Gabon, nous avons constaté qu'il n'existait que onze (11) associations de services financiers informelles. Ce n'est qu'en 2003, à la demande de la COBAC, que la cellule nationale de la promotion de micro-finance fut créée. Cette structure a pour rôle d'instruire les dossiers de demande d'agrément, mener toutes les actions de promotion en vue de favoriser la création des établissements de micro-finance formels et assurer le suivi des activités du secteur, l'initiation de la création de

projets de loi visant l'appropriation par les populations de la micro-finance au Gabon.

A côté de ces missions régaliennes, la cellule détermine le Taux effectif global (TEG) afin de protéger les consommateurs, et faire en sorte qu'il y ait un taux d'intérêt concurrentiel en matière d'offres de services financiers de proximité. Le Comité national de la micro-finance est chargé de mettre en place des politiques d'orientation et de développement de la micro-finance au Gabon, mais son secrétariat permanent est assuré par la cellule de micro-finance. Au niveau des acteurs, nous avons l'autorité monétaire qui est l'Etat, l'Association professionnelle des établissements de micro-finance qui existe et qui fonctionne ; ainsi que 11 établissements de micro-finance formels dont 2 de 1^{re} catégorie, 8 de 2^e catégorie et un établissement de 3^e catégorie qui a du mal à fonctionner correctement. Par ailleurs, le pays compte à l'heure actuelle 31 guichets et agences dont les 75% sont basés à Libreville.

Le grand défi de la micro-finance est de favoriser le développement des activités génératrices de revenus au profit des

populations n'ayant pas accès aux services bancaires. Que fait le gouvernement dans le cadre du développement de ce secteur ?

Comme je le disais tantôt, le gouvernement a donné un nouveau souffle au secteur à travers la cellule nationale de la promotion de micro-finance, dont les missions participent à cet impératif. A côté de ça, le gouvernement a doté la cellule d'un budget spécifique, chaque année de 2004 à 2008. Cette enveloppe nous a permis de faire, au moins une fois par an, le tour du Gabon pour échanger avec différentes associations (parents d'élèves, associations agricoles, groupes de tontines...). Au cours de ces rencontres, nous leur avons demandé de se regrouper au sein d'une association commune pour que l'Etat puisse mieux les aider, notamment en matière de renforcement de capacités, afin qu'elles s'approprient les mécanismes de financement par les services financiers.

Malheureusement, cette initiative ne s'est pas pérennisée, faute de moyens. Et à l'heure actuelle, nous sommes confrontés à la méconnaissance des activités de ces associations et au manque de culture associatif des populations. Et cette situation freine la création des établissements de micro-finance de 1^{re} catégorie, dite de proximité, de type associatif-mutualiste. Cependant, nous disposons d'un budget nous permettant de mener certaines missions dans le cadre de la protection des consommateurs. Mais cette initiative ne se limite qu'à Libreville, où nous incitons les établissements de micro-finance à réduire leur taux effectif global.

Les actions du gouvernement englobent-elles également la mise en place d'un cadre légal, réglementaire et institutionnel sécurisé ?

En tant que représentant de l'autorité dans le secteur, nous avons initié deux projets de loi. Le premier concerne une fiscalité spécifique à l'activité de la micro-finance. En effet, étant donné que le secteur est encore en phase de démarrage, nous avons pensé qu'il était préférable d'exonérer les établissements de certains impôts et taxes. Concernant le second projet, nous avons constaté qu'il y avait une trop grande disparité entre les caisses villageoises d'épargne de crédit auto gérées et les établissements de micro-finance.

En effet, la dimension d'un établissement de micro-finance suppose un capital important, d'au moins 25 millions de francs CFA, selon la réglementation sous-régionale. Or il y a des caisses villageoises qui fonctionnent avec un capital compris entre 10 et 15 millions, et qui rendent des services aux populations. Toutefois, ces dernières sont informelles et ne peuvent pas bénéficier du soutien des ONG internationales, des banques commerciales ou des bailleurs de fonds pour financer des activités beaucoup plus importantes ; alors qu'elles fonctionnent correctement, bien qu'informelles. D'où l'initiative d'une loi-cadre nationale pour formaliser et réguler ces caisses afin de protéger les petits épargnants, et vulgariser ainsi les services d'offres financiers à travers le territoire national ; mais aussi faire accéder ces structures à des financements plus importants. D'autant plus que le taux de bancarisation nationale n'est que de 12% à l'heure actuelle, banques et établissements de micro-finance confondus.

En complément de ces deux projets, nous avons également rédigé une stratégie de développement de la micro-finance, que nous avons d'ailleurs adopté en 2012. Et nous essayons de faire en sorte que les recommandations de cette stratégie soient effectivement appliquées. Malheureusement, elles ne dépendent pas toutes de l'administration. A titre d'exemple, nous avons constaté une grande disparité au niveau des salaires des agents des établissements de micro-finance. Nous avons donc demandé à l'association des professionnels des

établissements de micro-finance de mettre en place une plateforme collective des établissements de micro-finance, afin d'uniformiser les salaires de leurs agents. Entre temps, en vue de familiariser les populations avec la micro-finance, nous avons publié en 2012 le premier numéro d'une revue y afférent, rédigé des articles sur la gouvernance, etc.

Quel regard portez-vous sur le micro-crédit au Gabon ?

L'absence de garantie du risque est un des facteurs bloquants pour les populations d'accéder aux prêts des établissements de micro-finance. Il faut donc mettre en place un mécanisme qui garantisse le risque dans ce secteur, souvent sollicité par les petits opérateurs comme les commerçants. A ce titre, nous sommes en train de mener une étude au sein de la cellule pour la création de sociétés de cautionnement dans le secteur de la micro-finance dans un premier temps, et dans les autres secteurs d'activités ensuite. Par exemple, une commerçante de bananes veut solliciter un établissement pour l'octroi d'un prêt, or cette dernière ne présente aucune garantie fiable. Naturellement, la structure sera réticente à lui octroyer le prêt qu'elle a sollicité, tant bien même des fonds sont disponibles. C'est à ce niveau qu'interviendrait la société de cautionnement, qui garantirait les risques du prêt auprès de l'établissement de micro-finance. Par ailleurs, et j'insiste, la préparation à la base des populations à travers diverses campagnes d'informations, notamment, reste un préalable incontournable pour s'approprier la culture de la micro-finance et partant, garantir son développement et son succès.

Le micro-crédit pour tous est-il réalisable ?

Ce n'est pas par hasard qu'on assimile le micro-crédit à un outil magique de lutte contre la pauvreté. Au cours de mes différents voyages en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine ou en Asie, je me suis rendu compte qu'avec 2 dollars, un individu pouvait sortir d'une situation précaire. Au Mali par exemple, le pouvoir d'achat est très faible mais la population est bien plus importante qu'au Gabon, par exemple. Pourtant, un Malien qui gagne 30 000 francs CFA par mois vit aussi bien, voire mieux, qu'un Gabonais qui gagne dix fois plus. Tout simplement parce qu'il est capable de vivre sans toucher à son salaire, à travers une activité génératrice de revenus additionnels grâce au micro-crédit. Non pas que cela ne soit pas possible au Gabon, mais le secret réside dans les mécanismes de gestion. En fait, beaucoup demandent un crédit dont le montant est supérieur à leurs besoins.

Comment un opérateur peut-il rembourser un prêt d'un million de francs à raison de 100 000 francs CFA par mois, alors qu'en réalité son fonds de commerce est 200 000 francs CFA, et que les 800 000 francs restant ont été utilisés à d'autres fins ? Les opérateurs prennent-ils des micro-crédits pour créer des activités génératrices de revenus additionnels, ou le font-ils parce qu'ils ont la possibilité de s'endetter ? Voilà la situation au Gabon ! Par ailleurs, en plus de ce que l'Etat peut faire, il faut que les populations soient suffisamment éduquées sur le sujet, qu'elles soient suffisamment solidaires. Car, si l'Etat, les ONG et/ou bailleurs de fonds initient des actions dans le sens du développement de la micro-finance, ils iront vers des groupements d'intérêt commun et non vers les individus. Il faut donc que les populations se regroupent et se fassent mutuellement confiance, à l'image de ce qui se fait au Cameroun voisin ou en Afrique de l'Ouest. Cela implique aussi la décentralisation de la reconnaissance des associations et autres regroupements par les administrations locales. Car à l'heure actuelle, seule le ministère de l'Intérieur, à Libreville, est habilité à le faire. »



ROYAL

AGENT - GENERAL - ASSURANCE

- Assurance Automobile
- Multirisque Habitation
- Assurance Incendie
- Assurance Transport
- Individuelle Accidents
- Assurance Maladie
- Multirisque professionnelle
- Responsabilité civile
- Tous risques chantiers
- Tous risques montages
- Globale Dommages

Agent général agréé







AGAR - Agent Général Assurance ROYAL SARL - Capital de 6 000 000 FCFA
N° STAT 076984N - N° RCCM 2012B12486 - BP 3345 Libreville
Tél. +241 07 72 25 25 • +241 05 24 12 21
Innover - Écouter - Conseiller - Assurer



ASSURANCE AU GABON ET EN AFRIQUE

Un secteur en mutation



Le Gabon maintient sa position de troisième marché de l'assurance de la zone Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), malgré la taille réduite de sa population. Cela illustre l'avantage comparatif de sociétés d'assurance gabonaises qui ont su se construire une santé financière dans un marché étrié, et qui ont l'occasion de jouer un rôle prépondérant dans la reconfiguration du marché de l'assurance dans la zone CIMA.

Le marché de l'assurance au GABON est en pleine expansion. Sur l'exercice 2012, le chiffre d'affaires cumulé du secteur s'élevait à 98,8 milliards de FCFA, contre 68 milliards de FCFA cinq années plus tôt, en 2008. La majeure partie de ces revenus est tirée de la branche dommages de l'assurance (IARDS), qui génère plus de 82,8 milliards de FCFA, la branche assurance-vie comptant pour 15,9 milliards de FCFA de chiffre d'affaires.

Environ 900 personnes travaillent dans les assurances, dont 520 relevant directement des sociétés d'assurance, et 380 des services de distribution.

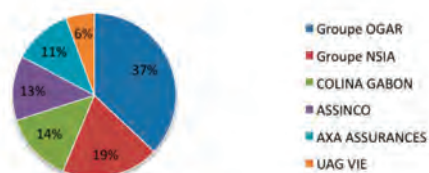
Le secteur des assurances au Gabon est toujours dominé par le groupe OGAR, qui détient 37% de parts du marché, loin devant ses plus proches concurrents, les filiales gabonaises des groupes panafricains que sont NSIA Gabon (19%) et Colina Gabon (14%). En tout, ce sont huit opérateurs qui se disputent les faveurs de la clientèle gabonaise.

Malgré ces bons résultats financiers, il convient de relativiser ces performances en rappelant le faible taux de pénétration de l'assurance en Afrique en général (1%) et au Gabon en particulier (1,14%). Les acteurs de ce marché ont donc une marge de progression indéniable devant eux, qui appelle à emprunter des stratégies innovantes et ambitieuses de conquête des consommateurs, en ciblant mieux leur besoins et en adaptant l'offre en conséquence.

Le secteur des assurances dans le contexte du boom démographique et de l'augmentation des revenus en Afrique.

Dans une note sectorielle consacrée aux évolutions du secteur des assurances en Afrique, Emmanuel Leroueil et Jean-Louis Corrêa du cabinet de conseil en Stratégie et Organisation Performances Group, soulignent que la population africaine est passée de 180 millions d'habitants en 1950 à 1 milliard d'habitants en 2012, et devrait atteindre 1,8 milliards d'habitants en 2050.

Part de marché des différentes sociétés d'assurance au Gabon en 2012



Les classes moyennes africaines s'agrandissent très rapidement, de même que leur pouvoir d'achat. Le revenu par habitant (en parité de pouvoir d'achat) a augmenté de 62% entre 2000 et 2009, passant de 1 352 \$ à 2 189 \$. De manière globale, le PIB de l'Afrique subsaharienne a quadruplé entre 2000 et 2013, et six des dix économies ayant connu le plus fort taux de croissance dans le monde se situent en Afrique. L'Afrique est la deuxième région la plus dynamique du monde, après l'Asie du Sud-Est, en termes économiques.

Un certain nombre d'analystes estiment que l'Afrique se situe actuellement au niveau de l'Inde ou de la Chine au début des années 1980, qui coïncide avec leur nouvelle trajectoire de croissance dynamique sur trois décennies. Si les économies africaines suivent les traces de ces pays émergents, au regard de leur démographie, le continent noir devrait connaître une croissance moyenne de 7,3% durant la présente décennie, de 8,6% dans les années 2020, de 10,5% pour la décennie 2030 et de 12,6% en 2040-49.

Cette augmentation des revenus va s'accompagner d'une valorisation exponentielle des actifs (logements, biens mobiliers, véhicules de transports, infrastructures industrielles), d'une multiplication des services de transport, de commerce, de santé qui tous demanderont une couverture assurantielle. Par exemple, les dépenses de santé devraient être multipliées par seize d'ici 2050, passant de 123 milliards de \$ à 1 944 milliards de \$.

Les compagnies d'assurance africaines seront-elles à même de cueillir les fruits du dividende démographique et de l'augmentation des revenus des ménages et des entreprises ? La modernisation du secteur des assurances, à travers notamment la concentration et la consolidation financière des acteurs de l'assurance, apparaît comme un préalable indispensable.

La poursuite de la concentration du secteur

L'entreprise d'assurance est une institution financière dont la solvabilité conditionne la crédibilité. Dès lors que la faiblesse des fonds propres de la plupart des entreprises est notoire, leur renforcement progressif et continu doit être la règle. C'est à cette condition que la confiance de la demande sera restaurée. Le Nigeria qui est au cœur géographique de la CIMA, et qui a déjà commencé une percée dans le secteur bancaire sous-régional, a relevé en 2007 le capital social minimal des sociétés d'assurance opérant dans le pays à environ 10 milliards de francs CFA. Il n'est pas illusoire de penser que ce géant développera la même politique d'expansion dans

les marchés voisins de la CIMA, qui sont globalement sous capitalisés.

Ce renforcement des assises financières des sociétés permettra, d'une part, l'élargissement de l'assiette des primes en même temps que la réduction du recours à la réassurance et, d'autre part, règlera de manière profonde la situation des frais généraux structurellement excessifs et le problème récurrent des longs délais du paiement des sinistres.

Il permettra également aux entreprises de disposer des moyens financiers et matériels susceptibles de renforcer leurs capacités opérationnelles par la formation du personnel, l'acquisition d'outils de gestion performants, la diversification de l'offre des produits, l'amélioration de la qualité des services et des réseaux de distribution, et enfin la mise en place de politique de communication

et d'information.

La CIMA a régulièrement procédé au relèvement du capital social minimal des sociétés d'assurance, afin de renforcer leurs assises financières et leur solvabilité.

De 250 millions de francs CFA en 1995, le capital social minimal autorisé des sociétés anonymes d'assurance a été porté à 500 millions de francs CFA en avril 1999 puis, lors de la session de la CRCA tenue à Dakar (Sénégal) en avril 2007, à 1 milliard de francs CFA.

Pour les sociétés d'assurances mutuelles, le capital social minimal autorisé est passé de 300 millions à 800 millions de F CFA entièrement versés, après un premier relèvement du capital social en avril 1999 de 150 millions de FCFA à 300 millions de FCFA.

Du côté de la demande d'assurance, il est indéniable

que s'opère un retour progressif à une plus grande confiance de la clientèle, très attentive au travail d'assainissement entrepris par la CIMA. Tous les marchés nationaux étant désormais concurrentiels, le client a le choix de son assureur et vérifie sa solvabilité autant que la qualité de ses services.

Cette dynamique de concentration du secteur ne doit pas prendre les opérateurs par surprise. Ceux qui ont pris leurs précautions suffisamment tôt seront dans le camp des chasseurs de demain, et éviteront de se retrouver dans celui des proies qui se font avaler. Les assureurs gabonais ont toutes les cartes en main pour tirer leur épingle du jeu dans la recomposition du secteur des assurances en Afrique.

Experts/Cabinet sur documentation FEGASSA

Avec

DUO

Pas de surprise!

Fixe illimité + Internet ADSL

1 Seul Abonnement
1 Seule Facture

25 000F TTC / mois

L'avenir vous appartient

Du 16 Septembre Au 31 Octobre 2013

Frais d'installation GRATUITS

DUO **512 Kb** 25 000 F, DUO **1 Mb** 30 000 F, DUO **2 Mb** 39 000 F, DUO MASTER

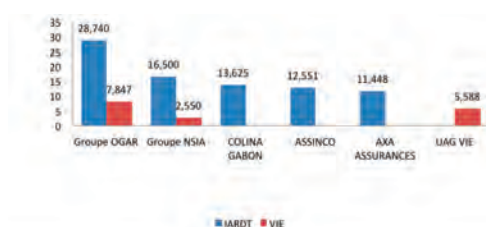
(votre DUO payé à l'année) **1 mois gratuit**

www.gabontelecom.ga

facebook.com/GabonTelecom

Infoline : 222

Chiffre d'affaires par branches en milliards de F CFA en 2012



ASSURANCES

La révolution gabonaise



Février 2012 marque un tournant majeur dans le secteur des assurances au Gabon avec la création de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), dont la mission est de maximiser la rétention de primes d'assurance dans notre marché. Une initiative louable, certes, mais encore confrontée à certains défis sur le terrain.

Par Christian Bignou

Motivé par le souci de développer le secteur des assurances, le gouvernement a entrepris d'apporter de nombreux changements dans le marché de l'assurance au Gabon. D'où la création en février 2012 de la **Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré)**, détenue à 67,5% par l'Etat gabonais, à travers le **Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS)** et les assureurs locaux.

Cette entité a été mise sur pied pour s'assurer de la rétention progressive dans notre marché d'un maximum de primes d'assurance. En effet, la part de primes transférées à des compagnies de réassurance à l'extérieur du Gabon doit baisser. Les compagnies d'assurances gabonaises doivent désormais céder 15% de leurs contrats non vie, et 10% de leurs contrats d'assurance-vie, à la SCG-Ré, ce qui devrait aider cette dernière à s'établir rapidement sur le marché national, mais surtout régional.

Cette décision devrait également contribuer à diminuer le fronting¹, qui est particulièrement répandu dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'aviation au Gabon.

Afin de garantir sa propre viabilité, la SCG-Ré a mis en place quelques limites. La compagnie sera peut-être aussi amenée à limi-

« Il y a beaucoup de fronting au sein du marché de l'assurance gabonais, et comme de nombreux projets industriels sont inscrits dans le pilier Gabon industriel, il y a un besoin important de capitaux pour assurer des niveaux de valeurs élevés », a déclaré Eugénie NDENDE, PDG d'Assinco, relayé par oxfordbusinessgroup.com.

ter certains de ses risques en cédant auprès d'autres réassureurs, jusqu'à 10% de ses primes collectées. Toutefois, si les efforts pour développer le marché gabonais de la réassurance sont une bonne nouvelle pour les compagnies d'assurances locales et leurs clients,

le secteur reste confronté à un certain nombre de défis. En effet, des voix s'élèvent pour dénoncer le fait que certains assureurs ne paient pas toutes les indemnités liées aux sinistres survenus au cours du délai de tolérance de trois mois instauré par le code de la CIMA. Cette incapacité à payer les bénéficiaires et ayant droits des produits d'assurance dans les délais impartis, porte un coup évident aux efforts des assureurs de pénétrer d'avantage le marché, mais elle est également liée à un problème encore plus important. Le système de paiement des primes des membres de la CIMA se faisait jusqu'en 2011 par arriérés, avec un niveau assez élevé de primes non payées.

Afin de tenter de résoudre ce problème, la CIMA a révisé l'article 13 du code de la CIMA à la mi-2011, interdisant aux compagnies d'assurance de signer ou de reconduire un contrat pour lequel la prime n'a pas été payée. Les assureurs doivent aussi envoyer une facture aux souscripteurs de polices d'assurance au moins 45 jours avant la reconduction du contrat. Cette modification vise un double objectif. Tout d'abord, un contrat n'est valide qu'une fois que la prime a été versée dans son intégralité et les souscripteurs ne peuvent plus fractionner la prime en plusieurs paiements. Mais aussi, les courtiers (qui effectuent environ 70% des ventes selon les estimations) ne peuvent plus encaisser les chèques de primes destinés aux assureurs.

Pour l'instant, la nouvelle politique a apporté une faible amélioration des revenus,

selon Joël MULLER, le Directeur-Général d'AXA Gabon. **« Les flux de trésorerie se sont améliorés au début de l'année 2012, car avant les gens étaient habitués à un système de paiement étalé sur 12 mois »**, a-t-il expliqué à oxfordbusinessgroup.com. Mais, a-t-il poursuivi, la nouvelle règle de paiement d'indemnités dans les trois mois « peut être difficile pour les compagnies d'assurance, car elle signifie qu'elles doivent avoir accès et utiliser beaucoup d'argent d'un coup pour payer des sinistres ». Recevoir -et débours- de l'argent dans le temps, permettra sûrement d'améliorer le professionnalisme du secteur, ainsi que son image dans un pays où le taux de souscription à une assurance était de 2,09% seulement en 2009. De la même manière, le développement du secteur de la réassurance dans son ensemble, grâce à la création d'un réassureur national, permettra non seulement de diminuer l'importance des transferts d'argent liés au versement de prime à l'étranger, mais aussi de renforcer les fondamentaux du secteur dans son ensemble. Ces efforts partagés seront indispensables dans la politique d'expansion du marché de l'assurance gabonais.

¹ Dans le glossaire français de l'assureur : "Terme qui désigne des opérations de réassurance facultatives dans lesquelles les engagements du réassureur sont bien plus élevés que ceux de la cédante (faisant en quelque sorte du réassureur le preneur de risque). Il désigne aussi les facultatives permettant à un assureur de prendre part dans un risque situé dans un pays où il n'y a pas de possibilité de travailler en assureur direct."

REASSURANCE : SCG-Ré, Gabon en lettres d'or

Belle histoire d'un petit poucet ou chronique d'une percée fracassante.

Deux ans après le lancement de ses activités, la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) est désormais un acteur incontournable dans le monde de la réassurance en Afrique.

Créée en 2012 par la volonté des autorités gabonaises, la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) qui gère, au nom et pour le compte de l'Etat, la Cession Légale sur les primes et cotisations des sociétés d'assurance exerçant en République gabonaise et qui prend des acceptations conventionnelles et facultatives, a rempli avec brio sa mission à savoir, compléter le marché de l'Assurance en zone CEMAC et réduire la fuite des primes vers l'extérieur. La société est entrée de plain-pied dans la cour des grands, une place qui lui donne désormais la stature de grande société parmi les plus prestigieuses du secteur de la réassurance en Afrique.

Dans le cadre de ce Dossier Spécial Banques & Assurances, Andrew Crépin GWODOCK, Administrateur-Directeur Général de la SCG-Ré, s'est confié.

La SCG-Ré est une Société Anonyme qui démarre ses activités en 2012 avec un capital de 2 milliards de Francs CFA, détenu à 67% par le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et 33% par les compagnies d'assurances du marché gabonais.

A la fin de l'exercice 2012, la SCG-Ré a réalisé un bénéfice net de plus 59 millions de Francs CFA, pour un chiffre d'affaires brut dépassant 6,5 milliards de Francs CFA. Elle a réglé un montant de 619 millions de Francs CFA au titre des sinistres et a constitué des dépôts de près 3,7 milliards de F CFA.

Elle compte porter son capital social de 2 à 5 milliards de Francs CFA en 2014.

A l'heure du bilan de fin d'exercice, la société bénéficie en outre de la confiance des d'organisations régionales telles la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), la Fédération des sociétés d'assurances de droit national (FANAF) et l'Organisation Africaine des Assurances (OAA), celles des compagnies de réassurance telles que : CONTINENTAL-Ré du Nigéria, et d'autres de la zone CIMA et en dehors.

Un des secrets du succès de la SCG-Ré: ses valeurs, à savoir la protection, la solidarité, le respect des engagements, mais également la qualité et la jeunesse de son personnel.

Ce personnel qui est essentiellement constitué de jeunes cadres, dont la moyenne d'âge oscille autour de 35 ans et qui sont entièrement formés sur le continent.

La SCG-Ré fonctionne aujourd'hui avec un effectif de six (6) agents, qui ont à cœur de relever de nouveaux challenges, à la fin de l'année 2013 il passera à huit(8).

Andrew Crépin GWODOCK, Administrateur Directeur Général de la SCG-Ré, mesure l'importance de la mission confiée à la SCG-Ré avec l'extension de la Cession Légale aux risques pétroliers et à l'aviation.

Il formule le vœux de voir les risques « africains » réassurés en Afrique, afin de permettre une rétention plus importante des flux générés par l'activité économique dans la sous-région CEMAC et dans la zone CIMA.

A la question des sanctions et astreintes prévues par la Loi sur la Cession Légale à l'encontre des compagnies d'assurance, il répond que la SCG-Ré se pose en partenaire des sociétés d'assurance pour le développement du Gabon.

Pour rappel, la SCG-Ré encadre et accompagne les compagnies, qu'elle nomme respectueusement, « cédantes ». C'est dans cette perspective que la SCG-Ré a organisé à Libreville du 23 au 27 septembre 2013, en collaboration avec CONTINENTAL-Ré du Nigéria, le séminaire panafricain sur le thème « Audit de portefeuille d'une compagnie d'assurance non vie », qui a réuni plus de 56 participants du continent. A l'issue de la rencontre, les séminaristes ont eu l'opportunité, au travers d'une excursion à l'intérieur du pays, de visiter la ville de Lambaréné et son légendaire Hôpital SCHWEITZER où la SCG-Ré a fait un don de fournitures scolaires d'une valeur d'un million de Francs CFA aux familles du village Lumière. Aujourd'hui, la SCG-Ré souhaite faire de Libreville, la pierre angulaire de la réassurance en Afrique.

Dans l'agenda de la société, un autre séminaire est en préparation à l'intention exclusive des sociétés d'assurance locales en 2014.

Dieudonné Moanga



ASSURANCES... LES PROFESSIONNELS S'EXPRIMENT.

« Nous vous livrons les réponses des structures qui ont bien voulu répondre au questionnaire envoyé à l'ensemble des professionnels (banque, micro finance, C^{ies} d'assurance, sociétés de courtage, etc.) »

COLINA Assurance

Quelle appréciation faites-vous de l'état de forme du secteur des assurances et de votre compagnie ?

Le secteur des assurances au Gabon est en pleine expansion et cela s'explique par la dynamique de l'économie gabonaise. Le secteur occupe un rôle de choix, dans le financement de l'économie gabonaise. Cependant, le taux d'assurance du secteur reste faible. Cette faiblesse de couverture est imputable d'une part à une culture de « non-assurance », et d'autre part à un défaut de contrôle des acteurs économiques.

Notre compagnie, Colina Assurances Gabon est une jeune compagnie qui appartient au Groupe Colina qui elle-même est filiale de la holding marocaine Saham. Notre compagnie est actuellement 3^{ème} sur le marché des assurances du Gabon et ambitionne de devenir leader.

En dépit d'une progression constante ces dernières années, le secteur des assurances bute encore sur le manque de culture des populations en la matière. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?

Une des solutions est de communiquer dans les bienfaits de l'assurance surtout sur les branches d'assurances non obligatoires (exemple : l'habitat, ...).

Quels sont aujourd'hui les grands défis de votre compagnie en termes de développement ?

Renforcer le positionnement actuel, Diversifier notre portefeuille de services, Innover dans nos prestations.

AXA Assurance

Quelle appréciation faites-vous de l'état de forme du secteur des assurances et de votre compagnie ?

Selon les prévisions du FMI, l'Afrique subsaha-

rienne devrait devenir l'une des régions les plus dynamiques au monde après les pays d'Asie. Depuis le début des années 2000, la croissance économique s'y accélère et avec elle les besoins sociaux économiques auxquels notre métier répond.

Le Gabon, pays pétrolier, est le quatrième marché le plus productif de l'Espace CIMA avec des primes nettes cumulées de l'ordre de 92 milliards 422 millions FCFA en 2012.

AXA Gabon, filiale du N°1 mondial du secteur, un des 8 acteurs évoluant sur le marché Gabonais, se porte bien avec un taux de croissance de 7% en 2011 et 13% en 2012 (CA 2011 : 10 017 530 294 FCFA et CA 2012 : 11 448 119 965 FCFA).

En dépit d'une progression constante ces dernières années, le secteur des assurances bute encore sur le manque de culture des populations en la matière. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?

Pour remédier au manque de culture des populations en matière d'assurance, nous suggérons de développer la bancassurance et la micro-assurance : La bancassurance (particulièrement les assurances des particuliers) en signant des partenariats gagnant-gagnant avec les banques implantées localement. Elle est avantageuse aussi bien pour les groupes bancaires et les assureurs que pour les clients :

Elle offre aux banques la possibilité de diversifier leurs produits et d'avoir d'autres sources de revenus.

Pour les assureurs, c'est un outil permettant d'augmenter leur part de marché et leurs chiffres d'affaires.

Le client perçoit la bancassurance comme une aubaine en termes de prix réduit et de produit de haute qualité.

La micro-assurance : c'est un « mécanisme de protection des personnes à faibles revenus contre les risques (accident, maladie, décès dans la famille, catastrophe naturelle, etc.) en échange du paiement d'une prime d'assurance calculée en fonction de leurs besoins, de leurs revenus et du niveau du risque concerné », selon la définition du Fonds pour l'innovation en micro-assurance de l'Orga-

nisation Internationale du Travail (OIT). Cette solution pour le développement du marché des assurances au Gabon cible principalement les travailleurs à faibles revenus, particulièrement ceux travaillant dans le secteur informel.

Quels sont aujourd'hui les grands défis de votre compagnie en termes de développement ?

AXA Gabon participe au projet groupe « Ambition Axa » qui vise à faire d'AXA la société préférée de ses clients, de ses collaborateurs, de ses actionnaires et de ses partenaires tant par la qualité de ses produits que par celles de ses services et performances.

ROYAL Assurance

Quelle appréciation faites-vous de l'état de forme du secteur des assurances et de votre compagnie ?

On observe concrètement une amélioration du nombre d'adhérents dans le secteur, suite à la confiance des usagers dans le domaine ; ainsi qu'une conscience des opérateurs économiques, de l'utilité de garantir leur capital (matériel et corporel).

En dépit d'une progression constante ces dernières années, le secteur des assurances bute encore sur le manque de culture des populations en la matière. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?

Il faut sortir la grande artillerie, commençant par étudier professionnellement le marché africain et ses besoins, investir dans le marketing pour être proche des marchés, et une transparence des produits à simplifier pour être compris par un large public.

Quels sont aujourd'hui les grands défis de votre compagnie en termes de développement ?

Plus de contrats, plus de rentrées fiscales, « taxes » pour l'Etat, pour aider le gouvernement à développer plein de secteurs. Et pour nous, accessibilité, aux jeunes cadres des écoles d'assurance, à l'emploi.

SOLANUS CASEY ELLA

Quelle appréciation faites-vous de l'état de forme du secteur des assurances et de votre compagnie ?

Le secteur des assurances en ce moment se porte assez bien, et cela est particulièrement dû à l'augmentation de la souscription en assurance automobile qui est le principal vivrier de l'assurance, au Gabon et en Afrique en Général. D'autant plus que l'assurance Auto est obligatoire en république Gabonaise, ce qui n'est pas le cas de bien d'autres primes, même si la population souffre d'une culture insignifiante en assurance.

En dépit d'une progression constante ces dernières années, le secteur des assurances bute encore sur le manque de culture des populations en la matière. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?

Nous pensons que traiter du problème du manque de culture en assurance, revient dans un premier temps à faire un audit sur le genre de publicité pouvant à la fois instruire sur l'importance de souscrire une prime d'assurance, et attirer la population. En effet, le grand nombre de potentiel client en assurance au Gabon, se trouve souvent réfractaire et hésitant pour ce qui est du sujet, estimant que l'assurance en Afrique est une industrie des voleurs et des personnes qui ne savent que collecter des primes ; mais quand vient le moment de payer ils traînent le pas ; estimant que l'assurance est le propre des hommes riches.

Ce qui justifierait la réalisation de spots publicitaires et émissions télé, non seulement dans le but de promouvoir les produits d'assurances. La démarche servirait également à instruire sur le bien fondé de l'assurance. Il faudrait aussi penser à la mise en application de la Micro-assurance pour prendre en charge les populations économiquement faibles.

Quels sont aujourd'hui les grands défis de votre compagnie en termes de développement ?

Promouvoir l'assurance Responsabilité Civile tout en ouvrant plusieurs succursales dans la capitale et sur l'ensemble du territoire afin d'avoir une meilleure présence sur le marché.

BOURSE & MARCHE FINANCIER / VERS UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE : INDICE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

Le Gabon au 99^{ème} rang mondial

Classé à la 99^{ème} place sur 177 pays, le Gabon progresse de 14 places dans le rapport dévoilé par Heritage Foundation, en partenariat avec Wall Street Journal sur l'indice de la liberté économique.

Par Stevie Mounombou

En 2013, le Gabon améliore son indice de liberté économique de 1,3 point par rapport à son indice 2012, avec un total de 57,8 points contre 56,4 l'année précédente. Le pays progresse nettement, se positionnant ainsi au 99^{ème} rang sur 177 nations évaluées. En 2012, il occupait la 113^{ème} place sur 179 pays.

Depuis 1995, *Heritage Foundation* en partenariat avec *Wall Street Journal*, publie chaque année un rapport sur l'indice de liberté économique qui classe et évalue 177 pays sur la base de dix critères spécifiques : la liberté d'entreprise, la liberté des échanges, le poids des taxes et impôts, les dépenses du gouvernement, la stabilité monétaire, la liberté d'investissement, la dérégulation financière, la protection de la propriété privée, la libéralisation du travail et enfin la lutte contre la corruption. L'ensemble de ces critères indique le degré de liberté économique d'un Etat.

Le rapport souligne qu'entre 2012 et 2013, le Gabon s'améliore dans de nombreux domaines : la liberté d'investissement (45,0 points en 2012 contre 55,0 points en 2013 et au-dessus de la moyenne internationale à 52,2 points), la liberté de travail (également en hausse de 3,3 points par rapport à

2012 et qui est 3,0 points au-dessus de la moyenne internationale) et enfin la lutte contre la corruption (28 points en 2012 contre 30 points en 2013).

Selon cet index, même si l'économie gabonaise bien que située dans l'avant-dernière estrade concernant les pays « quasiment » pas libres, a évolué vers une liberté économique au cours des cinq dernières années, les progrès sont lents et inégaux. D'ailleurs, le rapport souligne clairement « *Sous performant dans de nombreux domaines critiques, l'économie continue de souffrir de l'héritage de la précédente approche de développement dirigée par l'Etat. Les politiques d'ouverture du marché n'ont pas vraiment avancé. Les barrières tarifaires et non tarifaires entravent la circulation des biens et des services et compromettent l'intégration dans le marché mondial. Le manque d'accès au financement, couplé avec le régime d'investissement bureaucratique, empêche la croissance entrepreneuriale et perpétue la dépendance excessive au pétrole.* ».

Pour autant, et au vue de l'indice 2013, les efforts du gouvernement semblent porter leurs fruits. C'est donc avec énergie et ténacité que le Gabon veut rattraper son retard dans les différentes rubriques examinées, tels que : le droit de propriété où il enregistre

40.0 points, l'absence de corruption 30.0, les dépenses publiques 80.1, la liberté fiscale 74.2, la libre-affaire 56.5, la liberté de travail 63.1, la liberté monétaire 77.5, l'ouverture des marchés 61.1, la liberté d'investissement 55.0 et la liberté financière 40.0.

A noter néanmoins que le Gabon, qui possède un indice de 4,1 points au-dessus de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne est le pays à l'économie la plus libérale de la zone Cémac devant les autres Etats membres, à savoir la République Centrafricaine (31^{ème}), le Tchad (41^{ème}), le Congo (42^{ème}) et la Guinée Equatoriale (43^{ème}).

Toujours dans la zone d'Afrique subsaharienne, quinze pays sont classés dans les économies dites « refoulées », soit au bas de l'échelle de l'indice de liberté économique 2013. Ce sont : le Togo (48,8) ; le Tchad (45,2) ; la Guinée équatoriale (42,3) ; la RDC (39,6). À l'exception de l'Île Maurice qui occupe la 8^e place avec 76,9 de score et se loge donc dans le top 10 du classement mondial annuel; il est le seul des 48 pays d'Afrique subsaharienne à avoir une économie entièrement libre. La deuxième place africaine revient au Botswana (70,6), qui passe de « modérément libre » à « la plupart du temps ».



À la troisième place, le Rwanda (64,1) mettant ainsi fin à deux années consécutives de progrès en perdant 8 dixièmes de point de son score. Alors que le Burkina Faso (59,9) a glissé à « Quasiment », plusieurs pays ont montré une amélioration, comme le Zimbabwe et le Bénin.

Pour les auteurs de l'indice 2013 de la liberté économique, les pays ou zones dont les économies sont plus libres sont l'Asie, le Pacifique et la Suisse pour lesquelles le score de liberté économique dépasse 80. Cependant, le titre d'économie la plus libre revient pour la 19^{ème} année consécutive à Hong-Kong, malgré une légère baisse (-0,6%) par rapport à l'étude précédente. En deuxième position, on retrouve Singapour qui est en nette progression, soit +0,5% par rapport à l'année dernière. Les Etats-Unis clôturent de justesse le top 10 du classement annuel mondial avec un score de 76,0.

Ma vie, mes projets,
mon partenaire pour l'avenir.



AG Partners

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

Pouvoir compter sur un groupe financier international fiable, qui m'accompagne dans
ma vie et dans la concrétisation de mes projets, est pour moi, un gage de confiance.
Plus qu'une simple institution financière, BGFI Bank est un réel partenaire pour l'avenir.

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

PARTENARIAT

Canal+ Gabon et Vocalcentre un partenariat au cœur du Gabon des services



Dans la réalité du programme « *Gabon Emergent* », l'objectif est de transformer le Gabon d'ici l'horizon 2025 en l'élevant au rang de *Leader régional*. C'est dire que depuis sa prise de fonction en Octobre 2009, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, a entamé des réformes économiques et politiques majeures. Et dans le

domaine desservices, de nombreuses applications sont en œuvre.

C'est en prolongement de la vision du Chef de l'Etat qu'a eu lieu le 8 Octobre 2013 à Libreville, la signature d'un contrat de partenariat entre Canal+ Gabon et Vocalcentre, une entreprise gabonaise opérant dans un secteur à fort taux de valeur ajoutée. Vocalcentre est la plateforme de gestion d'appel à distance

qui gère désormais les appels de Canal+ Gabon (Estimation : + de 100 000 clients). Lors de la cérémonie, les parties étaient représentées par Messieurs Alexandre COHEN Directeur Général de Canal+Gabon et Eric Fernand BOUNDONO, Directeur Général de Vocalcentre. Ces derniers ont échangé, livrant à la presse leur motivation dans le choix de cette plateforme. Les documents ont été paraphés devant la presse, dont Economie Gabon+.

Et selon le promoteur, l'expertise et la qualité des services ont été décisifs eu égard au choix porté sur Vocalcentre. Raison suffisante pour le siège du Groupe Canal+ à Paris, de valider la proposition de Canal+ Gabon.

Le centre compte 110 téléacteurs pour 25 positions de travail sur lesquelles les agents se relaient en équipe par quart-de-service, assistés de conseillers et de superviseurs. Pour rappel, Vocalcentre a été créé en 2012 et *Leader en Afrique centrale*. Dieudonné Moanga

Deux nouveaux contrats pour Involys

La société d'ingénierie et de services informatiques spécialisée dans les logiciels de gestion, a signé, début octobre, deux nouveaux contrats avec le Gabon. D'une valeur de 84 millions de dirhams, soit un plus de 491 millions de francs CFA, cet accord permettra à Involys de mettre en place entre 2013 et 2014, un nouveau système pour assurer la gestion de la comptabilité publique et le contrôle des dépenses publiques ainsi que la gestion des ressources humaines et de la paie pour l'ensemble des agents publics. L'annonce de l'officialisation de ces contrats est d'une certaine importance, l'entreprise ayant enregistré au cours du premier semestre 2013 un chiffre d'affaires en recul de 52,6% comparé à celui de la même période en 2012. Involys a alors indiqué, commentant ces performances, qu'elle « tablait désormais sur sa nouvelle stratégie de développement axée sur le potentiel de son marché africain, pour redresser ce chiffre d'affaires au 2nd semestre 2013, et dépasser les revenus de fin 2012 ».

ENERGIE

Une nouvelle centrale thermique de 70 Mégawatts, pour doubler la capacité de production énergétique du Gabon d'ici l'horizon 2016

Le Gabon s'est doté d'une nouvelle centrale thermique d'une capacité de 70 Mégawatts. Cet investissement important et les nombreux autres chantiers en cours doivent répondre au défi fixé par le gouvernement de passer sa capacité de production énergétique à 1 000 Mégawatts... en 3 ans.

Par Stevie Mounombou



Le 15 Août dernier dans la banlieue de la commune d'Owendo, le président Ali Bongo a inauguré, la centrale thermique d'Alénakiri d'une capacité de 70 Mégawatts. Avec cet investissement estimé à 65 milliards de francs CFA, les autorités gabonaises viennent de donner une première réponse au déficit d'énergie dont on souffrait jusque-là dans des grandes villes comme Libreville.

Cette réalisation découle de l'ambition du Chef de l'Etat de renforcer d'une part l'offre en électricité face à la demande grandissante et, d'autre part, de développer un tissu industriel créateur d'emplois.

Durant la cérémonie d'inauguration, le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Ressources Hydrauliques, Etienne Dieudonné Ngoubou, a rappelé que cette réalisation inscrite dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) permet la

« *Sécurisation de la fourniture en énergie électrique de l'ensemble du pays et des populations* », soulignant que « *depuis 1988, avec la construction de la centrale thermique d'Akournam, aucun investissement de cette importance n'a été réalisé dans la région de Libreville et ce, malgré l'accroissement des besoins domestiques et industriels. De sorte que depuis février 2007, on constate une insuffisance en qualité et en quantité de l'offre d'énergie électrique dans la capitale et sa région. Il en résulte une situation d'insécurité en matière d'approvisionnement en énergie électrique* ».

Réalisée par la succursale gabonaise de l'entreprise israélienne Telemenia, cette infrastructure, qui va employer 38 personnes dont 21 nationaux, produira à terme 70 Mégawatts et fonctionnera au gasoil, au fuel lourd et au gaz naturel. Elle permettra de résoudre une partie de

la demande énergétique et servira également pour les besoins en électricité de la Zone économique spéciale de Nkok. La construction de la centrale d'Alénakiri s'est également accompagnée de l'aménagement d'une route pavée de 1 825 m.

Des projets pour demain

Afin de sécuriser l'alimentation en énergie électrique de Libreville et sa région, d'autres projets sont en cours de réalisation. A noter : la construction d'un nouveau poste source à Angondjé; la construction d'une ligne aérienne de 90 kV sur 10 km entre le poste source d'Ambowè et le poste d'Angondjé ; l'extension du poste source d'Ambowè ; la construction d'une ligne aérienne de 28 km en technique 90 kV entre la centrale d'Alénakiri et le poste de Nkok ; la construction du poste de transformation de Nkok ; la pose du câble souterrain de 90 kV entre la nouvelle centrale thermique d'Alénakiri, le poste de télé conduite de Bisségoué (15 km) et le poste d'Ambowè (8 km).

Ainsi, et afin de soutenir la marche vers l'industrialisation du Gabon, l'Etat s'est fixé pour objectif de doubler sa capacité de production énergétique d'ici 2016 pour la porter à 1 000 MW, tout en réduisant progressivement la part produite à partir d'énergie fossile. C'est sur cette base que se développent actuellement différents projets, en plus des deux centrales thermiques de Libreville et Port-Gentil déjà achevées. Il s'agit du barrage hydroélectrique du Grand Poubara (160 MW) qui alimentera l'usine de ferro-manganèse de la Comilog ainsi que toute la région du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo, et du barrage hydroélectrique de Fe II (55 MW mis en service en 2013) permettra d'alimenter en énergie électrique la province du Woleu-Ntem, ainsi que la zone industrielle de Ndjoli.

A ces réalisations s'ajoutent l'aménagement hydroélectrique des Chutes de l'Impératrice (46 MW mis en service en 2014) qui renforcera le réseau national de transport d'électricité ; l'aménagement hydroélectrique de Ngoulmendjim, d'une capacité de 50 MW et qui sera mis en service en 2015; la centrale à gaz de Port-Gentil, d'une capacité de 52,2 MW x 2.

De beaux lendemains en perspective pour le Gabon, résolument engagé sur la voie de l'industrialisation et, partant, sur celle de la diversification de son économie.

- Archivage
- Gestion électronique de documents
- Numérisation
- Base de données
- Solutions décisionnelles
- Maintenance Administration réseau Système
- Services à valeur ajoutée (SMS - Vocal)
- Intranet - Sites web
- Développement de logiciels
- Solutions antivirus
- Formation

www.sahelys.com

Intégrateur de Solutions Informatiques
L'Excellence au service du client

N° RCCM : 2006B04936 - NIF : 785241M
Montagne Sainte, Face immeuble Dumez, 142, Rue clinique BIYOGUE B.P. 23167 Libreville (Gabon) - Fax : (241) 01 73 29 30 • Tél. (241) 01 77 85 68 - Cel. (241) 04 83 00 01 / 05 43 49 49 / 06 42 35 35 E-mail : contact@sahelys.com

PROFIL : UN NOUVEAU DIRECTEUR FINANCIER POUR COLINA ASSURANCE GABON

A 36 ans, le plus jeune Expert Comptable de la zone CIMA, Madiou SOUMARE est le nouveau Directeur financier du Groupe Colina Gabon.



L'homme à la silhouette d'un jeune premier, avec des joues mangées par une barbe de deux jours et une paire de lunettes barrant un visage radieux et rayonnant, est d'origine sénégalaise.

Madiou Soumaré est le nouveau Directeur Financier du groupe Colina Gabon. A son actif, durant dix (10) années, il a occupé de hautes fonctions dans le Cabinet d'Audit et de Conseil Mazars Maroc, avant d'intégrer le groupe Colina, en qualité de Directeur Financier en charge de l'Afrique Centrale à Libreville en République Gabonaise.

De sa formation et de son expérience professionnelle : Inscrit au Lycée Technique Delafosse de Dakar au Sénégal, il obtient le Premier Prix au Concours Général d'Economie organisé par l'Etat du Sénégal. Il sort major au Bac G.

Ensuite, il obtient le Diplôme national (Bac+4) en Gestion Financière et Comptable, pour aller poursuivre ses études à Casablanca au Maroc où il décroche tour à tour un Certificat d'Etudes Financière et Comptable, un Certificat Supérieur des Techniques d'Expertise, Cycle d'Expertise Comptables et un Diplôme d'Expert Comptable (DEC) (ISCAE), Cycle d'Expert Comptable. C'est ainsi que sa carrière va se dérouler en grande partie à Casablanca au Maroc au sein du Cabinet d'Audit et Conseil Mazars. Dans ce cabinet, il va commencer comme Auditeur Débutant, puis Auditeur Confirmé, ensuite Assistant Manager et enfin Directeur de missions.

Aujourd'hui, sa feuille de route se décline ainsi :

- Gestion et Optimisation de la trésorerie des filiales en Afrique Centrale ;
- Gestion des risques de placement des filiales de l'Afrique Centrale ;
- Mise en place et suivi des indicateurs réglementaires et de gestion ;
- Formation et coaching du personnel comptable et financier ;
- Représentation du Groupe auprès de l'entité de régulation ;
- Représentation auprès des institutions financières et gouvernementales.

Aucours de sa carrière, il s'est vu confier de nombreuses missions d'Audit à Holding Financier/Fonds d'investissements et à Global Energy Investissement Company (Groupe Société Générale de Banque). Toujours au Maroc : AXA, Banque Centrale Populaire, Banque Populaire et Régionale de Casablanca, Agence nationale des Ports (ANP), Office de Mise en Valeur du Souss-Massa (ORMVAS), Agence nationale de Régulation des Télécommunications (ANRT).

Marié et père de deux enfants, Madiou Soumaré est fortement impliqué dans la vie associative. Il est membre de plusieurs associations à caractère social et professionnel, dont, AIVM (Importateurs de Véhicules Montés), AGEF Gestionnaire Financier, ANAIS Inadapté Scolaire, ADS Agence de Développement Social, CFPB Centre de Formation Professionnel et Bancaire, ISCAE Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, HEM Institut des Hautes Etudes en Management.

SPORT & BIEN-ÊTRE

Nouveau complexe sportif à Glass.

Salle de musculation et Fitness, un nouveau Complexe sportif à Glass vient d'ouvrir ses portes.

C'est Manfoumbi Wapacha, lui-même, Président de l'Association Gabonaise de Karaté-Do et promoteur du Complexe qui a présidé à la présentation du bijou. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 12 Octobre 2013 à Glass, non loin du marché d'Oloumi.

Construite sur un espace de 3.000 m² ; le Complexe devrait être ouvert tous les jours, du lundi au dimanche, de 5 heures

du matin, à minuit, et selon le promoteur, afficher les prix des plus bas de la zone Afrique.

Toutes les salles sont climatisées, équipées High-Tech « nouvelle génération », des machines à même de prendre en charge chaque partie du corps humain (toute maladie, obésité, hypertension artérielle, diabète, goutte, stress, vieillissement, maladies cardiovasculaires etc.), sans oublier la rééducation post-natale, espace déjà installé et entièrement équipé.

Par Dieudonné MOANGA



Forum National sur les Communications Electroniques

T très loin l'époque où le portable considéré comme un luxe. Aujourd'hui le téléphone mobile est devenu un outil usuel de travail indispensable. Le challenge pour les opérateurs de la télécommunication réside dans la création d'un écosystème stable, d'un équilibre entre les offres commerciales, dans la simplification des usages et dans la densification du réseau des partenaires. Le Gabon connaît un taux de pénétration du mobile non négligeable. Une croissance s'expliquant, en grande par-

tie par l'ouverture du marché national à la concurrence.

Porté par l'Agence de régulation des communications électroniques et des postes ce Forum inauguré le 04 Octobre 2013 s'est déroulé autour d'une exposition avec une série de conférences.

Les principaux opérateurs de la téléphonie exerçant au Gabon y ont pris part, un large public a répondu présent. Nous avons rencontré les acteurs du secteur, ils nous livrent leurs impressions, à lire sur www.economiegabon.com.

Altus CONSULTING Cabinet Conseil

Notre métier

Altus Consulting est un cabinet de conseil qui accompagne les administrations et les entreprises dans une vision durable de recherche de leur efficacité et d'amélioration de leurs performances.

Nos domaines d'intervention

Le périmètre d'intervention du cabinet concerne l'organisation, la gestion de projets et l'accompagnement dans la mobilisation des ressources. Il s'agit de :

Conseil en organisation, gestion financière et renforcement des capacités en management

- Audit organisationnel et opérationnel
- Mise en place du contrôle interne
- Rédaction des procédures et élaboration de fiches de postes
- Mise en place des tableaux de bord ou autres outils de mesure de performances
- Mise en place de budgets
- Formation en gestion de la trésorerie

Etudes de faisabilité

- Réalisation d'études d'opportunités ou de marché
- Diagnostic commercial
- Elaboration de business plan ou plan d'affaires

Conseil et accompagnement en gestion de projets

- Appui à l'identification, la formalisation et l'évaluation de projets
- Appui à la conduite et gestion de projets

- Appui à la mise en place de système de suivi-évaluation des projets
- Elaboration des rapports d'activités

Accompagnement dans la recherche de financement

- Appui à la recherche de financement auprès des partenaires financiers
- Assistance dans les négociations et l'exécution financière

Intermédiation en affaires et représentation

- Recherche de partenariats pour le compte de clients
- Mise en contact et représentation auprès de partenaires

Formation en gestion, suivi et financement de projets

- Modules de formation à la carte

Nos valeurs

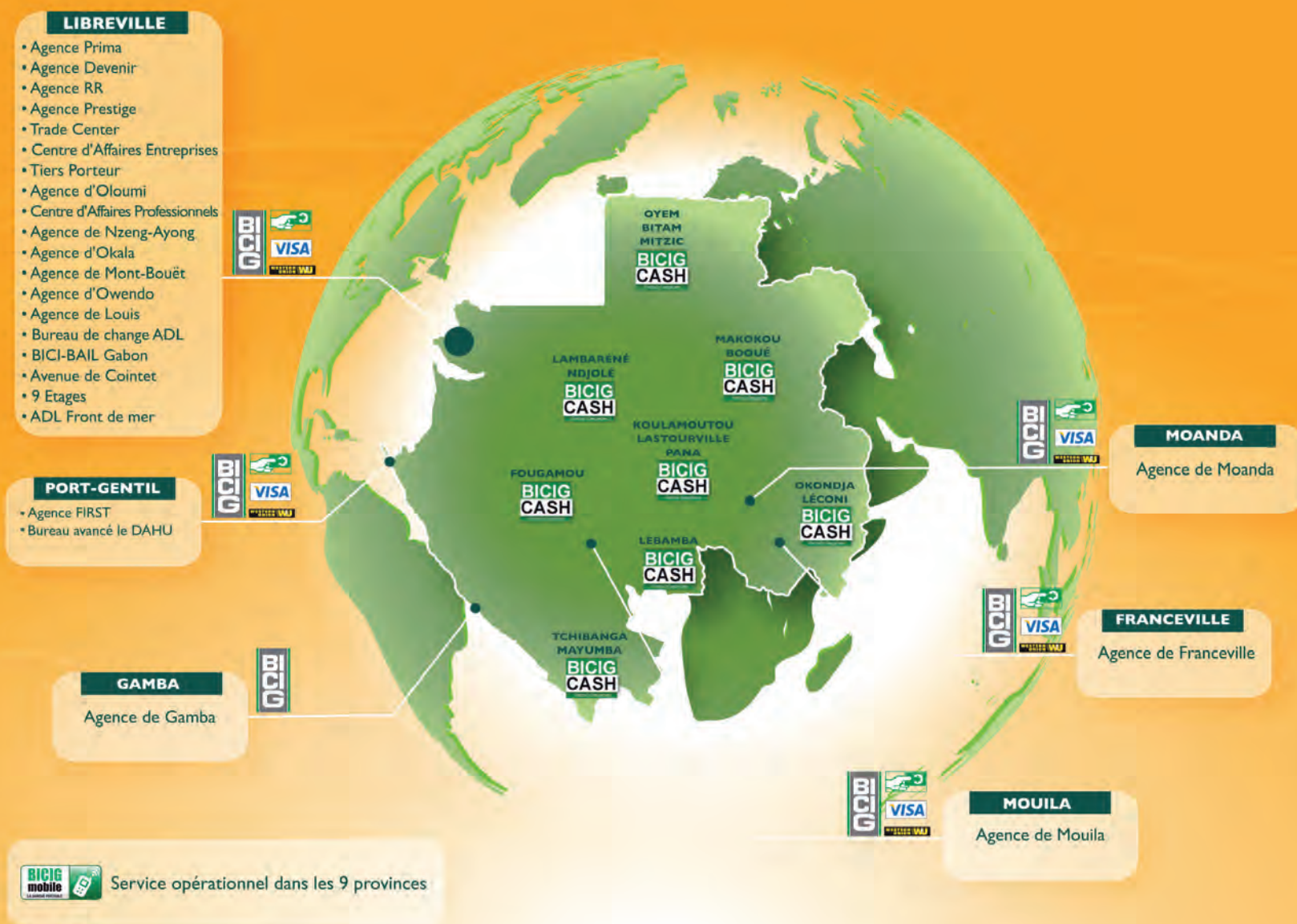
Les valeurs portées et partagées par le cabinet sont l'intégrité, la confiance, la performance, l'esprit d'équipe et la transparence.

Notre équipe

Altus Consulting dispose d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires ayant une solide expérience et des compétences avérées pour accompagner ses clients dans ses domaines de concentration. Le cabinet mobilise également les compétences de son réseau de partenaires (avocats d'affaires, cabinets comptables et d'audit, spécialistes en management).

Contact : Patrice MEZUI : patricemezui03@yahoo.fr
Boulevard Bord de mer, 1474, av. G. Pompidou
BP 4150 Libreville - Gabon
Tél / Cell : (+241) 05 33 72 65 ou (+241) 05 41 93 93





UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE.

Forte de ses **20** points de vente, **13** guichets Western Union,
55 Guichets Automatiques de Banque dont **2** de dépôts d'espèces,
200 Terminaux de Paiement Electronique, avec près de **80 000** clients dont
2 800 Entreprises, **70 000** Particuliers, **5 000** Professionnels et **40 000** porteurs de carte **VISA**,
la BICIG dispose du premier réseau bancaire national.

LA BANQUE QU'IL VOUS FAUT



Avançons ensemble

TRANSFERT
D'ARGENT

PAIEMENT
DE
FACTURES

RECHARGE
D'UNITÉS
TÉLÉPHONIQUES

CONSULTATION
DES
5 DERNIÈRES
OPÉRATIONS

CONSULTATION
DU
COMPTE MOBILE

DÉPÔT
SUR
LE COMPTE

RETRAIT
SUR
LE COMPTE



BICIG MOBILE, LA BANQUE PORTABLE.

OFFRE MULTI-OPÉRATEURS.



Avançons ensemble

www.bicig-gabon.com

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) • Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA 18 000 000 000 • Siège social : 714, Avenue du Colonel Parant
B.P. : 2241 Libreville - Gabon • RCCM n° 2002 B 01732, NIF 790027/A • Code Banque 40001 • Tél. : + 241 01 76 26 13 • Fax. : + 241 01 74 40 34 • Email: bicignet@bnpparibas.com



POUR BIEN CHOISIR, IL FAUT POUVOIR COMPARER.



	LF PRINTING	AUTRES FOURNISSEURS*
Plus de 25 ans d'expérience	oui	non
Représentant officiel Sol's au Gabon avec stock important	oui	non
Impression jusqu'à 5,20 m deux faces en repérage	oui	non
6 presses d'impression numérique super grand format	oui	non
4 presses tshirt automatique	oui	non
60 presses à casquettes	oui	non
Soudeuse haute fréquence	oui	non
Table de découpe robotisée grand format	oui	non
2 presses numériques à plat, 6 couleurs plus blanc	oui	non
Thermoformage grand format	oui	non
Lettres Caisson par ceintreuse digitale	oui	non
Qualité d'impression VUTEK	oui	non
Système professionnel de gestion de la couleur avec table spectro	oui	non
Pick up	oui	oui

* à la date du 30/10/13 suivant une étude de l'ensemble des fournisseurs identifiables de produit de communication outdoor au Gabon.



AFFICHES, BANDEROLES, TSHIRT, CASQUETTES, CAISSONS LUMINEUX, ENSEIGNES, PLV, MOBILIER D'EXPOSITION, SIGNALÉTIQUE, BRANDING

ZI OLOUMI - LIBREVILLE - GABON
Contact: 01 74 20 55 / info@lf-printing.com